

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité



PRIMATURE

**COMPILATION DES SUPPORTS ECRITS
DEPOSES PAR DES INSTITUTIONS
REPUBLICAINES ET ACTEURS
SOCIOLOGIQUES
(SECOND VOLUME)**

Conakry, le 30 Septembre 2019

LISTE DES ACTEURS AYANT DEPOSE UN SUPPORT ECRIT

-----000-----

(Second volume)

- 1- AGUIPEL : Association Guinéenne de la Presse Electronique
- 2- CONAG-DCF : Coalition Nationale de Guinée pour les Droits et Citoyenneté des Femmes
- 3- INIDH : Institution Nationale Indépendante des Droits Humains
- 4- GRUP : Générations pour la Réconciliation, l'Union et la Prospérité
- 5- NVEJA : Nouvelle Vision pour l'Emergence des Jeunes de l'Axe
- 6- AGSP : Association Guinéenne de Sciences Politiques
- 7- SAMONG/SG : Synergie des Associations, ONG et Société Civile
- 8- UFC : Union des Forces du Changement
- 9- URTELGUI : Union des Radiodiffusions et Télévisions Libres de Guinée
- 10- USTG-CSI : Union Syndicale des Travailleurs de Guinée
- 11- ADSVG : Association pour le Développement et le Soutien de la Vérité en Guinée
- 12- FNPFB : Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bois
- 13- REFMAP : Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix
- 14- AAEZ : Amical des Anciens Elèves de N'Zérékoré
- 15- PROMOTION GUINEE 50 DES JEUNES CADRES DE L'ETAT
- 16- CNTG-OUSSA : Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée
- 17- CJDG : Collectif des Jeunes Démocrates de Guinée
- 18- L'AFRIQUE EN MARCHÉ
- 19- ROPACIDPH : Réseau Guinéen des Organisations des Personnes Handicapées pour la Promotion de la Convention sur les Droits des Personnes Handicapées
- 20- MJPG : Mouvement des Jeunes Patriotes de Guinée
- 21- ANRG : Association Nationale des Retraités de Guinée
- 22- MOUVEMENT CAFE INDUSTRIE
- 23- JUSENA : Union des Jeunes pour le Service de la Nation
- 24- MOUVEMENT DEGAGISME
- 25- UNADOR-GUINEE : Union Nationale des Diamantaires et Orpailleurs de Guinée
- 26- MODAM : Mouvement pour la Défense des Acquis de la Mouvance
- 27- MPR : Mouvement des Patriotes pour le Renouveau
- 28- El H Fodé Ahmed TOURE



Conakry le 1er octobre 2019

A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre/ Chef du Gouvernement

Objet : Réponse aux Consultations Nationales

Excellence Monsieur,

Suite à votre lettre N°429/CABP/SP-PM du 11/09/2019 relative à l'objet susmentionné, nous avons l'honneur de vous confirmer que notre Association garde la **neutralité** sur les questions relatives aux **élections législatives et à la Constitution**.

Toutefois, nous vous exhortons à prendre des **décisions**, à l'issue des Concertations Nationales, **légales** et susceptibles de maintenir la **paix et la quiétude** en Guinée.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos considérations distinguées.

Le Président

Amadou Tham Camara

PRIMATURE GUINÉE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 01 / 10 / 2019
N° d'Enreg: 2663
Reçu par: A. Camara
Visa





COALITION NATIONALE DE GUINEE POUR LES DROITS ET CITOYENNETE DES FEMMES

Quartier Landreah Tel. 00224(621 37 94 33/ 622 48 28 00 Email : conagdcf@gmail.com

MEMORANDUM DE LA CONAG-DCF RELATIF AUX CONSULTATIONS NATIONALES ORGANISEES PAR MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Le Jeudi 26 Septembre 2019, la CONAG-DCF et ses membres ont répondu à l'invitation de son Excellence Monsieur le Premier Ministre pour prendre part et donner notre avis sur la situation sociopolitique.

Suite à l'entretien avec l'équipe gouvernementale, présidée par Monsieur le Premier Ministre, qui portait essentiellement sur deux points notamment,

- L'organisation des élections législatives
- La rédaction d'une nouvelle constitution

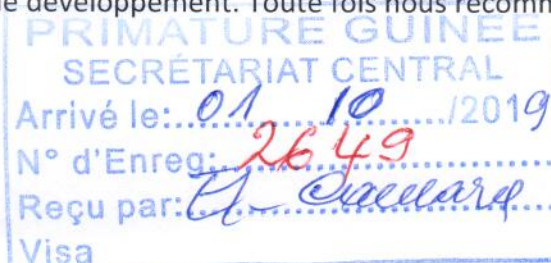
A cet effet, nous membres de la CONAG-DCF, réunis ce 28 Septembre 2019 à notre siège à Landreah, avons fait le tour d'horizon de la situation socio politique de notre pays.

Après d'âpres débats, avons abouti aux constats suivants :

- La situation sociopolitique du pays est crispée et aucun projet de dialogue n'est prévu pour sortir de ce cycle de crises ;
- Le non-respect des accords conclus lors des différents dialogues par les acteurs politiques ;
- La question de la réconciliation nationale est reléguée au second plan, alors qu'elle doit figurer parmi les priorités de l'heure ;
- Les différentes crises traversées par le pays n'ont fait qu'aggraver la précarité de la vie des citoyens ;
- Avec l'expiration des mandats des députés, la tenue des élections législatives doit être une priorité parmi les priorités ;

La CONAG-DCF, à l'instar des autres organisations de la société civile doit jouer son rôle d'alerte et de propositions chaque fois qu'il y va de l'intérêt de la nation ;

Suite à l'analyse de ces constats ci-dessus, nous membres de la CONAG-DCF, reconnaissons tous les efforts consentis par le gouvernement pour la prise en compte de la dimension genre dans les politiques et programmes de développement. Toute fois nous recommandons :



- de privilégier le dialogue pour sortir de cette impasse, afin d'épargner à notre population d'autres souffrances inutiles ;
- de mettre en place un cadre de dialogue permanent et inclusif susceptible de régler tout désaccord qu'il peut y avoir, au lieu de recourir à tout moment à des cadres ad hoc ;
- de tout mettre en œuvre pour l'organisation des élections législatives dans les délais raisonnables, ce qui nous évitera une autre crise liée à la gestion des élections dans notre pays ;
- de respecter la parité entre homme et femme dans l'établissement des listes électorales par les partis politiques.

Concernant la nouvelle constitution, nous pensons que l'assemblée qui sera issue des élections législatives aura pour mandat principal la révision de celle en vigueur ou l'adoption d'une nouvelle constitution selon les réalités et les préoccupations des citoyennes et des citoyens.

Pour nous CONAG-DCF, toute action à entreprendre doit tenir compte de la dimension genre, la prévention des conflits et la consolidation de la cohésion sociale.

Vive la République de Guinée

La Guinée d'abord

La Guinée toujours la Guinée

La Guinée rien que la Guinée

Vive les Femmes pour que vivent les hommes

Fait à Conakry, le 28 Septembre 2019

Le rapporteur

Dr Makony Donzo



La présidente

Madame Binta NABE



INSTITUTION NATIONALE INDEPENDANTE
DES DROITS HUMAINS

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

Conakry, le 30/09/2019

Le Président

A

SE, Monsieur le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement.

Objet : Document de base de l'intervention du Président de l'INIDH
au Dialogue National.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

L'Assemblée plénière de l'INIDH m'a chargé de vous transmettre son salut fraternel et sa gratitude pour l'amélioration progressive de ses conditions de travail depuis votre passage dans ses locaux le 31 Mai 2018.

La session de septembre 2019 a été consacrée au Dialogue national. Les commissions permanentes ont travaillé sur la base d'un canevas proposé par le Bureau Exécutif. Un Rapport de synthèse sera établi à ce sujet.

PRIMATURE GUINÉE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 30/09/2019
N° d'Enreg: 2641
Reçu par: C. Camara
Visa

Les questions abordées ont porté sur les points suivants :

- Comment devrait se dérouler le dialogue national projeté ?
- Faut-il réviser ou changer la constitution actuelle ? Pourquoi ?
- Faut-il garder ou non l'INIDH au rang d'institution constitutionnelle ? Pourquoi ?
- Comment renforcer la protection des droits fondamentaux en Guinée ?
- Décrire le système de séparation des pouvoirs qui convient à la Guinée ?
- Quelle est le nombre et la durée qui conviennent aux mandats suivants : mandat du Président de la République, mandat des députés, mandat des élus locaux ?
- Quelles sont les juridictions nécessaires et indispensables pour la Guinée ?
- Combien de lois organiques faut-il avoir en Guinée
- Faut-il admettre les candidatures indépendantes aux différentes élections ?
- Faut-il dépolitiser la CENI ?
- Comment éviter ou juguler les crises internes aux Institutions Républicaines ?
- Faut-il instituer une seconde chambre à l'Assemblée nationale ? Pourquoi ?
- Faut-il augmenter ou réduire le nombre de députés à l'Assemblée nationale ?
- Faut-il uniformiser les traitements des membres des Institutions ?
- Faut-il étendre la déclaration de biens à d'autres fonctions politiques et administratives ? Préciser lesquelles ?

- Quelle est le rôle et la place des forces de défense et de sécurité ?
- Comment assurer l'effectivité de la décentralisation en Guinée ?

Il reste entendu que les consultations entamées concernent les corps intermédiaires et le citoyen. C'est pourquoi, dans l'exécution de votre mission de conduite du dialogue national, vous ne pourriez pas faire l'économie de consulter le peuple qui a le dernier mot dans une démocratie.

Concernant les droits de l'Homme, il est impérieux de noter que leur promotion et leur protection correspondent à la respiration démocratique des sociétés modernes et qu'aucun Etat ne peut aujourd'hui s'en passer quel que soit par ailleurs le niveau hiérarchique, la dénomination, la composition de la structure qui en est attributaire. D'ailleurs les INDH ont un fondement supra constitutionnel et constituent un étalon de mesure du degré de démocratisation.

S'agissant des élections législatives, L'INIDH a reçu la lettre de l CENI l'informant de la tenue de ces élections le 28 décembre 2019.

Etant donné que la CENI est l'Institution en charge de l'organisation et la supervision des élections nationales jusqu'à la proclamation des résultats provisoires, L'INIDH prend acte de la décision de la CENI et souhaite que les opérations se déroulent conformément à la loi et les bonnes pratiques en la matière.

Veillez agréer l'assurance de ma haute considération .

Le Président

Dr Alia DIABY





G.R.U.P

GENERATIONS POUR LA RECONCILIATION
L'UNION ET LA PROSPERITE

Conakry, le 27 septembre 2019

N. RÉF.: 0047/P-GRUP/CENA/0919

V. RÉF.:

Objet : Suite invitation N°0456/CABP/SP/PM en date du 13/09/2019

Le Président

PRIMATURE GUINEE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 20/09/2019
N° d'Enreg: 2625
Reçu par: T. Coudera

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement,

Instruit par Son Excellence Monsieur le Président de la République d'initier des consultations avec des Institutions de la République et les Acteurs sociopolitiques sur différentes questions de préoccupation nationale - **CONAKRY**-

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception, de l'invitation de mon Parti (GRUP) à prendre part à une rencontre qui a déjà eu lieu le 26 septembre 2019 à la Primature.

Le parti GRUP avait pris part auparavant à des consultations communes ayant regroupé les partis politiques alliés au RPG portant sur les mêmes questions. C'est ainsi qu'il nous a semblé que cette invitation-ci portait sur les mêmes rencontres. Plus tard, par les médias, on s'est rendu compte que vous avez bien voulu recevoir en plus, et séparément, des représentants des acteurs sociopolitiques.

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, mon parti n'a pu donc répondre à l'invitation du 26 septembre. Vous voudrez bien recevoir nos sincères excuses et l'expression renouvelée de notre disponibilité à œuvrer inlassablement aux côtés des autres acteurs de la Coalition Démocratique pour la Nouvelle Constitution (CODENOC) pour l'atteinte de nos objectifs.

Nous restons à votre entière disposition, au cas où besoin est de recevoir notre parti, à une date de votre convenance. En outre, nous faisons nôtres les points de vue du RPG et ses alliés regroupés au sein de la CODENOC.

Veuillez recevoir, **Excellence Monsieur le Premier Ministre**, l'expression de ma haute considération.

El hadj Papa Koly KOUROUMA

NOUVELLE VISION POUR L'EMERGENCE DES JEUNES DE L'AXE "N.V.E.J.A"



Æ

Monsieur le Premier Ministre Chef du gouvernement

Objet : Demande d'audience

Sur l'instruction du Président de la République Chef de l'Etat **le Professeur Alpha CONDE** au Premier Ministre **Docteur Ibrahima Kasory FOFANA**, d'engager des larges consultations avec les acteurs socio- politiques de la Nation, en vue de recueillir les avis des uns et des autres sur différentes questions de préoccupation nationales.

Ces consultations nationales sont utiles, parce qu'elles sont au cœur de la vie politique et quelles constituent le socle de l'Etat. Les acteurs sociaux politiques et institutionnels ne sauraient rester à l'écart de l'effort de modernisation de notre pays souhaité par le Président de la République et entrepris par le gouvernement.

Soucieux de rechercher les voies d'une démocratie irrépressible et d'une République exemplaire et la modernisation de nos institutions Républicaines.

Comme le lui demandait sa lettre de mission au Premier Ministre. A l'issue de ces consultations nationales, notre mouvement Nouvelle Vision pour l'Emergence des Jeunes de l'Axe (N.V.E.J.A), par cette présente lettre souhaiterai d'être reçu et écouter par le Premier Ministre **Docteur Ibrahima Kasory FOFANA** sur les questions de ces consultations nationales.

Comme l'a rappelé le Président de la République, pour nous mettre, chacun devant ses responsabilités et nous toucher au plus profond de notre âme de patriote, car la Guinée est à un tournant de son histoire.

PRIMATURE GUINÉE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 30/09/2019
N° d'Enreg: 2623
Reçu par: E. Callors
Visa

Nous vous prions de bien croire, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de nos sentiments, les meilleurs.

Conakry le 27 Septembre 2019

**Présidente du Mouvement
"N.V.E.J.A"**



Lamarana Lamzo BARRY



**Président des jeunes leaders de l'axe
"Hamdallaye-Kagbélén"**



Abdoulaye SANO

Siège social: Hamdallaye Commune de Ratoma derrière la station Total Ex Mobile

Tél: 628 58 03 76/628 00 61 12/ 628 13 09 94

Email: newaxevision@gmail.com

BP: 1740

Conakry le 27 Septembre 2019

A

Monsieur le Premier ministre chef du Gouvernement**Objet : Offre d'étude**

Monsieur le Premier ministre,

Par cette présente, nous vous proposons une offre de service aux fins de réaliser une étude sur la perception des populations Guinéennes vis-à-vis du projet de nouvelle constitution.

En effet, notre organisation porte depuis 2012, des études sur les questions politiques et sociales. La dernière en date traite des priorités locales. Elle a été réalisée grâce à l'appui financier de l'Union Européenne. Nombre de nos études ont permis à la résolution de problèmes sociopolitiques et ont aidé à la formulation de politiques publiques notamment la mise à disposition aux partis politiques des besoins des populations à la base pour des fins de formulation de projets de société, la mise en place de la radio parlementaire pour faciliter la restitution des activités des élus. L'impact médiatique et le retour des institutions des ces différents rapports confèrent à notre organisation une expertise avérée dans le domaine des sondages d'opinions, de l'analyse des politiques publiques et des questions de perception politique.

Depuis le 11 Août, vous faites suite à l'adresse le 4 Août du Président de la République relative à la tenue de larges consultations sur les élections législatives et la constitution. Vous conférez avec les acteurs sociopolitiques mobilisant ainsi les partis politiques, les acteurs de la société civile, les institutions de la République. Le débat est si bien marqué qu'il a au-delà les réseaux sociaux, rejoint la sphère intellectuelle et les médias traditionnels. Cependant, la mesure de l'opinion des populations est absente dans la démarche.

C'est pour aider donc votre institution en charge du dialogue politique et social à comprendre la perception des populations quant au projet de nouvelle constitution, que l'Association Guinéenne des Sciences Politiques vous propose une étude dont l'objectif principal est de recueillir la perception des populations sur le sujet et dans un deuxième temps aider à la mise à disposition d'un document de référence sur l'état de l'opinion publique. D'où la nécessité de mener une enquête auprès des populations sur le projet de nouvelle constitution.

Notre action se rapporte donc à une double approche qui concilie un sondage d'opinion et une analyse de la question relative à la proposition d'une nouvelle constitution. L'approche consiste de même à mieux informer l'opinion publique sur la perception des masses. C'est pourquoi nous vous proposons, Monsieur le Ministre cette offre d'étude.

En vous souhaitant, meilleure réception, veuillez agréer Monsieur le Premier ministre, notre sincère reconnaissance.

PRIMATURE GUINÉE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 30/09/2019
N° d'Enreg: 2624
Reçu par: <i>E. Coulibaly</i>
Visa

Le Président



PROJET D'ETUDE

Titre du Projet: PERCEPTION DES POPULATIONS GUINEENNES VIS-A-VIS DU PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION

Nom de l'Organisation: ASSOCIATION GUINEENNE DE SCIENCES POLITIQUES (AGSP)

1. Contexte du projet, énoncé du problème et approche

Depuis l'entame de cette année, le débat autour de l'établissement d'une nouvelle constitution se pose avec intérêt dans l'espace public. Aussi bien au niveau des partis politiques qu'au sein des organisations de la société civile ou encore dans les prises de positions des internautes sur les réseaux sociaux. Si pour les défenseurs de la constitution du 7 Mai 2010, la proposition d'une nouvelle constitution n'est pas opportune et légale, pour les tenants de la nouvelle constitution, celle du CNT n'a pas été soumise à l'approbation du peuple sans compter qu'elle présenterait des insuffisances d'après eux qu'il faudrait corriger.

L'absence d'une mesure de l'opinion publique pour attester de l'imprégnation par les populations de la question est un facteur qui biaise le débat. L'opportunité donc de disposer d'un baromètre consiste à appréhender les croyances les plus partagées des populations sur le projet de nouvelle constitution, la mise en place d'un programme de sondages permet d'en mesurer les tendances et les évolutions. Aussi, cela permettra d'avoir une photographie de l'état de l'opinion afin d'éviter toutes les tentatives d'instrumentalisation et de récupération de la « parole du peuple » de la part de différents acteurs politiques et sociaux.

2. Objectifs, Résultats attendus et Méthodologie de l'étude

+ OBJECTIFS

Objectif Global	Comprendre l'état de l'opinion publique vis-à-vis du projet de nouvelle constitution et de la gouvernance d'Alpha Condé. Pour ce faire, plusieurs objectifs spécifiques seront visés : <ul style="list-style-type: none"> - Est-elle intéressée à la question relative au changement de constitution ? - Comprend t-elle tous les enjeux liés à la question (révision/changement) ? - Est-elle oui ou non favorable à ce projet de changement ? - Plus globalement, que pense t-elle de la gouvernance actuelle ? - Est-elle favorable au maintien du Président Alpha Condé après 2020 ?
Résultats Attendus	Disposer des données qualitatives fines et quantitatives sur la mesure de l'opinion publique - dans toutes ses principales composantes (médias, société civile, acteurs politiques et leaders d'opinions, populations locales en Guinée) - sur le projet d'une nouvelle constitution et plus généralement la perception et le jugement des populations sur le bilan des deux mandats du Président.
Objectif Spécifique 1	Recueillir les opinions des populations sur l'opportunité d'adoption d'une nouvelle constitution
Objectif Spécifique 2	Recueillir les opinions des populations sur le bilan de la gestion du président Alpha Condé dans les domaines ci-après : <ul style="list-style-type: none"> - Libertés publiques et exercice démocratique - Pouvoir d'achat - Fourniture du courant électrique - Accès à la santé - Hygiène publique - Autosuffisance alimentaire - Infrastructures - Sécurité

	- Accès à l'eau
Objectif Spécifique 3	Mesurer les intentions de vote des populations sur les législatives prochaines en particulier les intentions de vote et les préférences politiques.
Objectif Spécifique 4	Mesurer la cote de popularité du président de la République.
Objectif Spécifique 5	Mesurer les intentions de vote des populations sur les présidentielles de 2020.

➤ METHODOLOGIE

L'échantillonnage : un échantillon représentatif des populations sera tiré. Ces personnes sélectionnées seront interrogées dans les différentes communes cibles. Leur répartition dans les communes se fera suivant le poids démographique des quartiers ou districts.

Base de sondage utilisée : Le dernier fichier électoral de la CENI permet de construire des quotas centrés sur les données disponibles et utilisables (genre et quartier).

Méthode utilisée sur le terrain : les enquêteurs suffisamment préparés en techniques d'enquête de terrain et expérimentés en langues locales sont déployés dans les communes cibles suivant la méthode des itinéraires.

L'Approche qualitative : Des questions ouvertes sont prévues dans le questionnaire qui sera appliqué au grand public afin d'affiner et comprendre les variables quantitatives. Des entretiens semi-directifs seront aussi réalisés auprès d'une frange de la population, des journalistes, des acteurs politiques, les acteurs des organisations de la société civile et autres organismes afin d'avoir des informations fines complémentaires du travail quantitatif.

3. Domaine d'intervention de l'ASSOCIATION GUINEENNE DE SCIENCES POLITIQUES

Notre organisation est spécialisée dans les enquêtes d'opinions, la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance politique. Nos actions visent à la formulation des politiques publiques en fournissant au gouvernement, aux partis politiques aux acteurs sociaux et aux élus, des données qui soient en adéquation avec les besoins des populations et répondent aux questions d'une gouvernance publique efficiente.

4. Pérennité

La tenue et l'institution d'un programme d'enquête périodique sur les thématiques sociopolitiques permettront d'obtenir des informations ou renseignements généraux des populations. Les rapports d'enquête constituent un outil d'aide à la décision ainsi que de moyen de contrôle citoyen de l'action publique.

5. Information sur l'organisation et le cadre de gestion de l'étude

➤ DÉTAILS SUR L'ORGANISATION

Nom officiel de l'Organisation: ASSOCIATION GUINEENNE DE SCIENCES POLITIQUES

Date d'enregistrement (Nous vous fournirons la documentation appropriée): Mars 2012

Adresse physique : Conakry/Ratoma/Petit Simbaya

Téléphone: +224 623 987 220

Email: agspguinee@gmail.com

Nombre de personnel de gestion du projet: 5

➤ GESTION ORGANISATIONELLE

Nom du dirigeant de votre organisation: Kabinet FOFANA

Directeur du projet: Abdoulaye SIDIBE- Chargé d'étude et de projet- sdiboss2006@gmail.com /00224 623 987 220

Équipe de Direction et leurs contacts (email, numéro de téléphone):

Kabinet FOFANA –Président- kabifofana@gmail.com / 00224 622 444 024

Abdoulaye SIDIBE- Chargé d'étude et de projet- sdiboss2006@gmail.com /00224 623 987 220

Kadiatou FOFANA- Secrétaire administratif- ramadiawara95@gmail.com / 00224 622 978 276

Daouda DIABATE- Chargé de communication- arisdiab22@gmail.com /00224 622 204 454

Ahmed Loua CAMARA- Trésorier- camaraahmed156@yahoo.fr /00224 628 802 124

➤ ORGANISATIONS / PARTENAIRES ET AFFILIES

Le Centre Européen d'Appui Electoral (ECES),
Cellule d'Appui Politologique Afrique-Caraïbes (CAPAC) de l'université de Liège

✚ **DERNIERS PROJETS ET REALISATIONS:**

- 2015 : Sondage d'opinion sur la participation politique et Intention de vote des populations de Conakry
- 2015 : Etude sur les perceptions politiques et démocratiques des populations des communes urbaines de Guinée, financée par l'Union Européenne dans le cadre du programme d'appui à la crédibilité et à la transparence des élections (PACTE)
- 2016 : Etude sur les pratiques, les priorités et les attentes des populations des communes urbaines de Guinée dans la perspective des élections locales, financée par l'Union Européenne dans le cadre du programme d'appui à la crédibilité et à la transparence des élections (PACTE)
- 2017 : Atelier d'échanges et de vulgarisation de l'étude sur les priorités locales, financée par l'Union Européenne dans le cadre du programme d'appui à la crédibilité et à la transparence des élections (PACTE)

SONDAGE D'OPINION SUR PERCEPTION DES POPULATIONS GUINEENNES VIS-A-VIS DU PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION

N° du questionnaire:.....

Date:.....

Commune:.....

Quartier/District:.....

Nom et prénoms de l'enquêteur :

Bonjour, mon nom est....., je suis de l'AGSP, une ONG apolitique.

Elle effectue des activités de recherches dans le domaine politique et social, le renforcement des données statistiques, la promotion de la culture politique et démocratique.

Nous réalisons une étude sur les perceptions des populations guinéennes de la révision constitutionnelle en Guinée.

Nous aimerions vous poser une série de questions. C'est l'occasion pour vous de dire ce que vous pensez. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.

Cet échange est tout à fait confidentiel et anonyme. Cela ne prendra pas 20 minutes.

Vous n'êtes pas obligé de répondre à une question à laquelle vous ne voulez pas répondre.

Votre nom ne figurera sur aucune liste et nous vous remercions pour votre disponibilité et pour la franchise de vos réponses.

I. LE BILAN DE LA GESTION DU GOUVERNEMENT ACTUEL

1. Globalement, Quelle appréciation correspond mieux au bilan du gouvernement d'Alpha Condé ?

Très positif

Positif

Peu positif

Pas du tout positif

Refus de réponse

2. Dites-nous Quelle appréciation correspond mieux selon les secteurs ci-dessous le bilan du gouvernement d'Alpha Condé ?

	Très positif	Positif	Peu positif	Pas du tout positif
Domaine des infrastructures				
Domaine de la sécurité				
Accès à la santé et hygiène publique				
Accès à la nourriture				
Accès à l'eau				
Accès à l'électricité				

IV. DONNEES SUR LE PROFIL DES ENQUETES

	Primaire	Secondaire	Supérieure	Non scolarisé	Autre
Quel est le niveau d'éducation que vous avez atteint ?					
Quelle est votre occupation principale actuelle ?					1
NSP					2
Refus de répondre					3
Quelle est la radio que vous écoutez le plus souvent ?					
Quelle est la radio de préférence ?					
NSP					2
Refus de répondre					3
Sexe			Homme	Femme	
				2	
Quel âge avez-vous ?					1
NSP					2
Refus de répondre					3
A quel groupe ethnique/culturel appartenez-vous ?					1
NSP					2
Refus de répondre					3
Lors d'une prochaine enquête, sur quel sujet aimeriez-vous être interrogé ?					

MERCI DE VOTRE DISPONIBILITE ET DE LA FRANCHISE DE VOS REPONSE

II. DEBAT SUR L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION

3. Avez-vous une fois écouté ou participé au débat portant sur la révision de la constitution guinéenne?	J'ai écouté, mais pas participé	J'ai déjà participé	Je n'ai ni écouté, ni participé	Refus de réponse
4. A travers quel canal vous-avez écouté ce débat ?	A la télé	A la radio	Sur les réseaux sociaux	Autre
			
5. Où, ou plutôt quel moyen vous utilisé pour participer au débat portant sur l'adoption d'une nouvelle constitution?	La télé	La radio	Les réseaux sociaux	Autre
			
6. Pensez-vous que ce débat est opportun entre les guinéens ?	Très opportun	Opportun	Pas du tout opportun	Sans avis
7. Pensez-vous qu'il est aujourd'hui opportun d'adopter une nouvelle Constitution ?	Très opportun	Opportun	Pas du tout opportun	Sans avis
(Si pas du tout opportun), Poser la question...				
8. Parmi les réponses ci-dessous, le mandat du président de la république devrait correspondre pour vous à :				Encercler
Cinq ans renouvelables une fois (10 ans)				1
Cinq ans renouvelables deux fois (15 ans)				2
Cinq ans renouvelables autant de fois				3
Autres.....				
Sans avis				4
9. Quel serait votre recours si le Président de la République travaillait dans l'adoption d'une nouvelle constitution en Guinée ?				
.....				
.....				
.....				
III. PERCEPTION DES PROCHAINES ELECTIONS NATIONALES				
10. Pensez-vous à une alternance politique après Alpha Condé ?	Oui	Non	NSP	Refus de réponse
11. Pour les prochaines élections nationales, quel parti politique ou candidat correspond le mieux à votre choix ?				
.....				
12. Avez-vous confiance dans l'organisation de l'élection présidentielle comme prévue en 2020?	Oui	Non	NSP	Refus de réponse

Excellence monsieur le premier Ministre Chef du Gouvernement,

Nous, Association, ONG, Mouvement de soutien, Société civile, sommes très heureux et nous nous réjouissons également de la grande considération que vous avez bien voulu accorder à notre entité. C'est pour nous un immense honneur de participer à cette consultation pour définir notre position sur la Nouvelle Constitution et la date prévue par la CENI pour les élections législatives.

Depuis l'accession de la Guinée à la souveraineté Nationale, sa Constitution a fait l'objet de plusieurs changements. A chaque étape de la vie de la Nation, la Constitution est réactualisée pour être en conformité l'évolution socioéconomique et politique.

Aujourd'hui, il n'est plus à démontrer que la Constitution du 07 mai 2010 comporte beaucoup d'insuffisances, d'incohérences.

Au titre de ces anomalies, le caractère peu démocratique de cette Constitution qui dans sa forme n'a fait l'objet d'aucun avis populaire, puis qu'élaborée et adoptée par un Constitution qui n'était nullement une représentation Nationale en l'occurrence le CNT et qui plus est promulgué par le Président par intérim de la transition.

Sur ce, Excellence Monsieur le Premier Ministre nous réaffirmons que :

1. **Des élections législatives** : Nous sommes pour l'organisation des élections législatives à la date fixée par la CENI.
2. **Du referendum** : Nous nous déclarons favorables à l'organisation d'un referendum pour doter notre pays d'une Nouvelle Constitution.

Pour terminer, nous prenons l'engagement de nous impliquer par la réflexion et l'action pour la matérialisation de ces deux défis majeurs conditionnant l'avenir heureux de notre Nation.

Vive le Président de la République le Professeur Alpha CONDE

Vive le Premier Ministre Chef de Gouvernement Docteur Kassory FOFANA

Vive le Peuple de Guinée

Vive la Démocratie

Oui aux élections législatives avant fin 2019

Oui à la Nouvelle Constitution

Je vous remercie.

PRIMATURE GUINÉE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 20 / 09 / 2019
N° d'Enreg: 2644
Reçu par: El. Guemara
Visa

Le Collectif (ONG, Mouvements, associations, sociétés civiles, siège)

Atangé

30/09/19

Madame Cherif FISSATA

622 36 45 50 / 628 08 26 55

République de Guinée

Travail-Justice-Solidarité

MEMORANDUM

par

**La synergie des Associations, Mouvements,
ONG et Sociétés Civiles...**

Conakry, le 25 septembre 2019

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice -Solidarité

MEMORANDUM

A

Son Excellence Monsieur le Président
de la République, Chef de l'Etat.

Sous couvert voie hiérarchique

De la part de **"Synergie des
Associations, Mouvements, ONG et
Sociétés Civiles"**

Conakry, le 25 septembre 2019

Objet: Points de vue et suggestions
pour les élections législatives et la
nouvelle constitution.

La situation politique de la Guinée interpelle aujourd'hui toutes les entités de sa population, qu'ils soient hommes politiques, société civile ou tout citoyen lambda.

Cette situation se détériore au fur et à mesure, par le manque de professionnalisme, de civisme et de patriotisme, d'information des uns, mais aussi par la mauvaise foi des autres, créant ainsi des fissures dans nos relations sociales, administratives et politiques.

Nous répondons au nom de cent douze (112) associations, organisations non gouvernementales, mouvements et sociétés civiles oeuvrant chacun de son côté dans le sens de la préservation de la paix et de quiétude sociale en république de guinée.

Vue ces crispations, nous avons décidé de faire une synergie pour soutenir le Président Professeur Alpha Condé et son Gouvernement.

Nous sommes à l'écoute du Président de la République et sommes prêts à servir sur toute l'étendue du territoire national.

Au titre des consultations déjà entamées par le Premier Ministre, nous pensons qu'il serait judicieux que nous partions aux

élections législatives et qu'un Référendum soit organisé pour l'adoption d'une Nouvelle Constitution.

A cet effet, nous souhaiterions :

- que les populations soient informées et sensibilisées sur la nécessité de se faire recenser, d'avoir leurs cartes d'électeur par la révision des listes électorales;
- que les élections se fassent en tenant compte des normes juridiques relatives aux réalités de toutes les circonscriptions électorales;
- que nous soyons impliqués dans tout le processus électoral ;
- que le gouvernement facilite l'obtention des cartes d'identités nationales.

Concernant la constitution, nous, associations, organisations non gouvernementales, mouvements et sociétés civiles suggérons l'organisation par le gouvernement, d'un programme de sensibilisation de la population auquel nous souhaiterons être les principaux acteurs.

Ce programme sera axé sur le changement de la constitution, dont le président de la république en a la légitimité.

Nous proposons que la sensibilisation soit faite à travers des meetings et caravanes dans les communes urbaines et rurales sur tout le territoire national.

Nous souhaiterions aussi que la nouvelle constitution tienne compte de la promotion des jeunes en general, y compris celles des femmes en particulier.

Qu'on tienne compte de la parité ou le quota de femmes au sein des institutions étatiques.

Pour que nous, jeunesse de guinée puissions pleinement contribuer au développement de ce pays, nous pensons que l'organisation d'un programme de formation soit nécessaire pour le renforcement des capacités.

Excellence monsieur le Président de la République, nous serions très heureux que ces recommandations retiennent l'attention de votre très haute autorité; dans la mesure du possible, en discuter avec vous tout en restant à l'écoute de vos sages conseils.

COMMISSION DE REDACTION du discours et memo des mouvements associations et ong

N	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	PROFESSION	CONTACT	OBSERVATION
1	BANGOURA M'BEMBA	PRESIDENT	INSPECTEUR DES SCES FINANCIERES ET CPTABLES	622586925	
2	BAH YERO	COORDINATEUR	ENSEIGNANT CHERCHEUR	628081655	
3	CONDE TENIN	MEMBRE	SOCIOLOGUE	622431162	
4	CHERIF AISSATA	MEMBRE	ADMINISTRATRICE CIVILE	622364550	
5	SIDIBE SOULEYMANE	MEMBRE	IINSPECTEUR SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES	620621310	
6	KEITA SAYON	MEMBRE	INGENIEUR CHIMISTE	622312301	
7	MADAME DIABY HADJA FANTA CON	MEMBRE	COMPTABLE	622547325	
8	YATTARA MORLAYE	MEMBRE	INSPECTEUR GENERAL DE L'EDUCATION	620113867	
9	CAMARA IBRAMA SORY	MEMBRE	TOPOGRAPHE	621702308	
10	SOUMAH AMARA LAMINE	MEMBRE	ADMINISTRATEUR CIVIL	622903260	
11	CAMARA ALY	MEMBRE	INGENIEUR	621283714	
12	DIALLO MAMADOU BHOYE	MEMBRE	ENSEIGNANT	628208323	



Travail- Justice- Solidarité

RASSEMBLEMENT DU PEUPLE DE GUINEE- ARC-EN-CIEL

N°REF...../RPG/CC/BPN/SA/2018

CONAKRY LE 19 OCTOBRE 2018

**LISTES DES ASSOCIATIONS, ONG, MOUVEMENTS ET SOCIETES
CIVILES AFFILIES AU RPG-ARC-EN-CIEL :**

SOCIETES CIVILES :

1---PLATEFORME NATIONALE DU MOUVEMENT CITOYEN :

MR ALHASSANE CAMARA.....624.299.057/620.150.236

COORDINATEUR GENERAL

2---COALITION CITOYENNE DE LA SOCIETE CIVILE GUINEENNE :

DR ALSENY DIALLO.....622.87.83.87

LE COORDINATEUR.

3--- LE FRONT DES ACTIVISTES POUR LA NOUVELLE CONSTITUTION :

PRESIDENT : MR AMADOU KEITA.....628.27.81.92

4--- ALLIANCE FUTURISTE :

PRESIDENT : MR MAMADOU BARRY..... 620.42.52.10

ONG :

1--- ONG DEVELOPPEMENT ET EMPLOI :

MR ALHASSANE SYLLA.....666.341.295 / 655.569.262

**2--- ONG ALIANCE NATIONALE DE LA JEUNESSE POUR LA PROSPERITE
DE GUINEE**

OUSMANE DJAKA KABA ...622.23.34.48

PRESIDENT.

3--- ONG ASSOCIATION NATIONALE DES JEUNES CHERCHEURS D'EMPLOI

FODE LAYE CAMARA.622.45.96.70

PRESIDENT

**4--- ONG ASSOCIATION DES JEUNES PATRIOTE POUR LE
DEVELOPEMENT ECONOMIQUE DE LA GUINEE**

MORY KOUROUMA .622.45.22.56

PRESIDENT.

5--- ONG COLLEGE NATIONAL DES JEUNES DE GUINEE

BRAHIME CAMARA. 626.28.41.46

PRESIDENT.

6--- ONG ACTION EMANCIPATION DES FILLES ET FEMME DE GUINEE

TENIN CONDE .622.43.11.62

PRESIDENTE.

7--- ONG JEUNES FILLE VISIONS NOUVELES

MARIAMA CIRE CISSOKO. 621.14.39.38

PRESIDENTE.

8--- ONG ALLIANCE DES JEUNES DAMES POUR L'EQUITE ET L'EGALITE
GENRE

ADAMA HAWA KEITE. 622.87.14.01

9--- ONG JEUNES DAMES LEADERS

TIRAKE DIANE.622.33.47.95

PRESIDENTE.

10---ONG AMAZONES

FANTA DIAWARA.628.47.51.29

PRESIDENTE.

11---ONG COLLEGE COMMUNALE DES ASSOCIATIONS DES JEUNES DE
MATAM

MR SANGARE.627.26.11.72

PRESIDENT.

12--- ONG CLUB DES JEUNES DEMOCRATES DE GUINEE

MOHAMED CAMARA.624.49.83.51

PRESIDENT

13--- ONG ASSOCIATION DES TIGRES ET TIGRESSES DES COLEAH POUR
LE PROGRES ET DEVELOPPEMENT DE GUINEE

TATO CAMARA.621.19.99.73

PRESIDENT.

14--- ONG ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES ACQUIS
DEMOCRATIQUES DE GUINEE

MOHAMED CAMARA. 655.03.72.87

PRESIDENT

15---- ONG CERCLE DES ACTEURS POUR PARTENARIAT ET LE PROGRES

PRESIDENT : MRKABA.....629.33.58.01

16---ONG CLUB DES JEUNES POUR L'EMERGENCE ET LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
MAIMOUNATOU CONDE....623.14.10.52
PRESIDENTE.

ASSOCIATIONS OU UNIONS :

1---L'ALLIANCE NATIONALE POUR LE RENOUVEAU ET LE
DEVELOPPEMENT :

MR MAMADOU BACHIR SY.....628.19.22.44
PRESIDENT.

2---UNION DES GUINEENS ET LES GUINEENNES POUR LE CHANGEMENT :

MR ALPHA CONDE BARRY KARAMOKO 1...625.342.716/ 657.509.257

3---ASSOCIATION GRAIN DE VEILLE :

MR LAMINE KANTE.....628.551.074

PRESIDENT :

4---UNION DES LEADERS DE MATAM :

MME DJENE CONDE CAMARA.....622.67.76.38

PRESIDENTE.

5--- JEUNESSE CONSCIENTE DE KALOUN :

MR DIAKITE YALLA.....621.00.14.02

6--- UNION DU FOUTA DJALLON POUR LE PRAC :

ELH. MACKA BARRY.....628.72.60.18/ 664.27.50.99/656.26.86.19

7--- UNION NATIONALE DES ACTEURS LIBRES DE GUINEE : UNALIG.

PRESIDENT : MR ALPHA OUMAR CONDE.....624.071.715/ 622.233.448

8--- ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS POUR LE SOUTIEN AU PRAC.

MR MORLAYE YATTARA..... 620.11.38.67

PRESIDENT.

9---UNION REGIONALE DES FEMMES DE LA FORET POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT :

MME MARIE KOLIE.....623.80.81.05/ 628.22.26.23/ 622.90.19.32

PRESIDENTE.

10--- UNION DES FEMMES DE BOKE

HADJA DJENAB DEME.....622.83.84.28

PRESIDENTE.

11---GROUPEMENT D'ENTRAIDE POUR LA PROMOTION D'APPUI ECONOMIQUE DE LA FEMME :

MR FADIGA IBRAHIMA SORY.....622.122.802/ 655.250.966

ADMINISTRATEUR GENERAL.

12--- ASSOCIATION JEUNESSE K.F. EN ACTION POUR UNE SYNERGIE PROTECTRICE DE L'ENVIRONNEMENT GUINEE :

MR AMANA S.....662.74.77.91

13---ASSOCIATION GUINEENNE POUR LA PROMOTION DE L'ISLAM ET LE DEVELOPPEMENT.

IMAM MORY DIAWARA.....621.17.23.74

14---ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DU PRAC :

MR MAMADY DJISSA KANDE.....622.184.832/ 655.662.530

PRESIDENT.

15--- RESEAU GUINEEN POUR L'EXPRESSION DES COMPETENCES NATIONALES :

PRESIDENT : DR ALPHA SALIOU SOW.....622.18.73.97

16---COORDINATION DES TEMOINS DU PROGRES EN MARCHE

MR SORIBA CAMARA.....624.16.74.14/ 62.58.69.25/623.00.84.23

17--- COMITE DE REFLEXION STRATEGIQUE POUR LA PERENNISATION :

MR MORY KABA.....62005.25.04/656.60.21.41

18--- COMITE DE TELIMELE POUR LA NOUVELLE CONSTITUTION :

MR TOURE IBRAHIMA.....622.63.76.24

MOUVEMENTS DE SOUTIEN :

1--- MOUVEMENT DES JEUNES CADRES DE LA FORET POUR LA NOUVELLE CONSTITUTION :

MR CHARLES TEA IRENEE.....625.90.48.90

COORDINATEUR GENERAL.

2--- MOUVEMENT ALPHA CONTINUE : M1AC.

MR DIALLO MAMADOU BAILO.....621.71.84.39

3--- FEMMES ACTRICES POUR LE CHANGEMENT « FAC 520 » :

MME HASSANATOU BAH.....622.20.27.13

PRESIDENTE.

4--- MOUVEMENT CITOYEN POUR LA NOUVELLE CONSTITUTION :

MR YAYA KOUROUMA.....622.35.31.77/656.14.34.74

PRESIDENT.

5---COALITION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE :

DR ABDOULAYE KABA.....622.17.27.87

LE COORDINATEUR NATIONAL.

6--- COALITION DES CADRES POUR L'EMERGENCE :

PRESIDENT : MR TRAORE SOULEYMANE.....622.30.16.22/ 628.78.90.65

7--- MOUVEMENT DES JEUNES POUR LA 4^{ème} REPUBLIQUE :

MR MOUSSA LAMINE SIDIBE.....622.41.30.36/ 666.46.46.55

PRESIDENT.

8---MOUVEMENT PAIX ET UNITE NATIONALE :

MME RAMATOU DIALLO..... 621.63.89.94

PRESIDENTE.

9---MOUVEMENT RAMA POUR LA PAIX ET L'UNITE NATIONALE :

MR BAH YERO.....628.08.16.55

10---PLATE FORME MODAM :

MR CE MARTIN KPOMY.....622.40.38.38

PRESIDENT.

**11--- MOUVEMENT DES JEUNES DE LA PREFECTURE DE YOMOU POUR LA
MOUVANCE PRESIDENTIELLE :**

MR VINCENT DOUALAMOU.....529.31.82.54/ 620.07.39.38

PRESIDENT.

12--- MOUVEMENT POUR LES ACTIONS DU PARTI AU POUVOIR :

MR JEAN BERNARD PANIVAL.....664.27.21.93

PRESIDENT.

13---MOUVEMENT INTERMINISTERIEL POUR LA REELECTION DU PRAC :

MR RAMADAN BAH.....627.53.11.66

LE COORDINATEUR.

14--- MOUVEMENT POUR LA CONTINUITE DANS LA PAIX :

MR OURET GUILAVOGUI.....621.87.57.16/ 656.81.86.79

PRESIDENT.

15--- MOUVEMENT COMBAT CONTINUE :

MR ABOUBACAR DEMBA CAMARA.....626.30.27.23/ 657.67.49.49

PRESIDENT.

**16--- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DE LA
VERITE EN GUINEE :**

MR MOHAMED CAMARA.....622.90.26.84/664.30.50.47

17--- MOUVEMENT POUR LA PERINNISATION DU RPG-ARC-EN-CIEL :

MR OUMAR TRAORE.....622.51.42.51/666.72.56.54/656.36.88.57

PRESIDENT.

**18--- MOUVEMENT DES ARTISTES ET MILITANTS DE LA GUINEE
FORESTIERE :**

MR ALPHONSE GUILAVOGUI.....622.120.346/626.849.287

PRESIDENT.

19--- MOUVEMENT « LA GUINEE FE » :

MME KABA CHERIF AICHA.....622.36.45.50/ 625.39.27.61

PRESIDENTE.

**20... MOUVEMENT ALPHA CHAMPION DU DEVELOPPEMENT DURABLE -
PACDD**

TAMBA BABA MALANO.....628.37 .41.87/655.57.20.35

PRESIDENT.

21---MOUVEMENT MARAGUIRI MOUKANAMA

IBRAHIMA KEITA 628.19.09.33/664.46.29.16

PRESIDENT

22---MOUVEMENT DES JEUNES LEADERS DE KOUROUSSA

PRESIDENT : MOUSSA 1 KEITA ...628.34.81.23/623.06.41.96

23---MOUVEMENT DES VOIX DES SANS VOIX DE MALEAH .M.V.S.V

MR LAYE KOUROUMA...628.63.33.21

COORDINATEUR.

24---MOUVEMENT ALPHA CO.BI. NI SINING CO

ISSA KEYSSA CAMARA...627.50.59.71/654.63.00.84

PRESIDENT.

25--- MOUVEMENT NATIONAL DES JEUNES DE GUINEE « MONAJEG » :

PRESIDENT : MR MAMADOU KEITA < BOUTROS :...622.07.75.54

26--- AMAZONES DU RPG-ARC-EN-CIEL :

COORDINATRICE : MME FANTA DIAWARA.....628.47.51.29

27--- MOUVEMENT DES JEUNES DYNAMIQUES POUR LE SOUTIEN AU PRAC :

COORDINATEUR : MR LENO VICTOR.....623.08.99.23

28--- GUECKEDOU MA CAUSE :

PRESIDENTE : MME GERMAINE KAMANO.....622.06.56.12

29---MOUVEMENT GROUPE HENRIETTE DE GOMBOYA :

PRESIDENTE : MME HENRIETTE LAMA.....628.49.73.44

30--- MOUVEMENT ALPHA POUR LE DEVELOPPEMENT :

PRESIDENTE : MME MAHAWA BAMBA.....622.90.19.32

31--- RESEAU DES FEMMES INTEGRES DE GUINEE :

PRESIDENTE : MME DORE.....628.22.26.23

32--- MOUVEMENT DIOMPILO :

PRESIDENT : MR JEAN PIERRE KAMANO.....621.37.28.42

33--- ALLIANCE NATIONALE POUR LA VALORISATION DES ACQUIS DU
RPG-ARC-EN-CIEL :

PRESIDENT : MR DAOUDA ANSOUMANE CAMARA.....626.89 .84.89

34---MOUVEMENT DES FEMMES DE LA GUINEE FORESTIERE POUR LE
DEVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN AUX ACTIONS DU PRAC.

PRESIDENTE : MME CHRISTINE SAGNO.....622.72.70.29

35---MOUVEMNT 3 ETOILES.

PRESIDENT : MR IBRAHIMA SORY SACKO.....628.85.53.43

36--- MOUVEMENT FELANFE MOFELFE.

PRESIDENT : MR OUSMANE YATTARA.....622.20.21.11

37--- MOUVEMENT DES PATRIOTES POUR LE RENOUVEAU :

PRESIDENTE : MME HELENE KEITA.....628.51.70.61

38--- MOUVEMENT POUR LA RENAISSANCE DE LA GUINEE :

PRESIDENT : MR MORY DIOUBATE.....622.40.32.46

39--- MOUVEMENT ALLIANCE DES JEUNES VISIONNAIRES DE GUINEE :

COMMISSAIRE GENERAL : MR CAMARA AMARA DS....628.76.04.07

40--- MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS, ALPHA CONDE, POUR
L'EMEGENCE DANS LA CONTINUITE :

PRESIDENT : MR SYLLA.....628.35.90.56

41--- MOUVEMENT DES ARTISTES GROUPE HAMANA :

PRESIDENT : MR KEMO CONDE.....628.12.97.87

42--- ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES DU RPG-ARC-EN-CIEL :

PRESIDENT : MR MOUSSA KEITA.....622.42.11.10

43--- ALLIANCE NATIONALE DE LA JEUNESSE POUR LA PROSPERITE DE
GUINEE :

PRESIDENT : MR OUSMANE DJAKA KABA.....622.23.34.48

44--- ASSOCIATION NATIONALE DES JEUNES CHERCHEURS D'EMPLOI :

PRESIDENT : MR FODE LAYE CAMARA.....622.45.96.70

45--- LA CONVERGENCE POUR LA MOUVANCE PRESIDENTIELLE :

PRESIDENT : MR SAMBOU KEITA.....622.62.65.65

46---LE CLUB DES JEUNES LEADERS POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT :

PRESIDENTE : MME BARRY FATOUMATA.....622.48.39.73

47--- ASSOCIATION DES JEUNES PATRIOTES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA GUINEE :

PRESIDENT : MR MORY KOUROUMA.....622.45.22.56

48--- COLLEGE NATIONAL DES JEUNES DE GUINEE :

PRESIDENT : MR BRAHIME CAMARA.....626.28.41.46

49--- ACTION EMANCIPATION DES JEUNES FILLES ET FEMMES DE GUINEE :

PRESIDENTE : MME TENIN CONDE.....622.43.11.62

50--- JEUNES FILLES VISIONS NOUVELLES :

PRESIDENTE : MME MARIAMA CIRE CISSOKO.....621.14.39.38

51--- ALLIANCE DES JEUNES DAMES POUR L'EQUITE ET L'EGALITE DU GENRE :

PRESIDENTE : MME ADAMA HAWWA KEITA.....622.87.14.01

52--- JEUNES DAMES LEADERS :

PRESIDENTE : MME TIRANKE DIANE.....622.33.47.95

53--- COLLEGE COMMUNALE DES ASSOCIATIONS DES JEUNES DE MATAM :

PRESIDENT : MR SANGARE.....627.26.11.72

54--- CLUB DES JEUNES DEMOCRATES DE GUINEE :

PRESIDENT : MR MOHAMED CAMARA.....624.49.83.51

55--- ASSOCIATION DES TIGRES ET TIGRESSES DE COLEAH POUR LE
PROGRES ET LE DEVELOPPEMENT DE GUINEE :

PRESIDENTE : MME TATO CAMARA.....621.19.99.73

56--- ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES ACQUIS DEMOCRATIQUES
DE GUINEE :

PRESIDENT : MR MOHAMED CAMARA.....655.03.72.87

57--- CERCLE DES ACTEURS POUR LE PARTENARIAT ET LE PROGRES :

PRESIDENT : MR KABA.....629.33.58.01

58--- CLUB DES JEUNES POUR L'EMERGENCE ET LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE :

PRESIDENTE : MME MAIMOUNATOU CONDE.....623.14.10.52

59--- MOUVEMENT KO-MODJO-DJOKETE :

PRESIDENT : MR MAMADOU MOUSSA BALDE.....620.07.64.95

60--- MOUVEMENT DUBREKA LAN MAFE :

PRESIDENT : MR CAMARA IBRAHIMA SORY.....621.70.23.08

61--- MOUVEMENT SAUVONS NOTRE NATION :

PRESIDENT : MR ABOUBACAR YARIE CAMARA.....626.90.75.41

62--- MOUVEMENT LA VICTOIRE :

PRESIDENTE : MME CAMARA BINTOU.....628.43.40.63

63--- MOUVEMENT DES JEUNES LEADERS POUR LA CONTINUE :

PRESIDENT : MR SYLLA ABOUBACAR SIDIKI.....622.22.98.05

64--- MOUVEMENT FEMMES ET JEUNES ALLONS AVEC LE POUVOIR :

PRESIDENT : INGENIEUR SANGBE FELIX.....621.05.71.67

**65--- MOUVEMENT POUR LE SOUTIEN DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT
A GUECKEDOU :**

PRESIDENT : MR LOUAMOU HONORE.....623.12.30.32

66--- MOUVEMENT DES FEMMES DE GUINEE POUR LA PAIX :

PRESIDENTE : MME DAFTE MADINA.....628.71.81.46

**67--- PLATE -FORME DE VULGARISATION DES ACQUIS DE LA 3^{ème}
REPUBLIQUE :**

PRESIDENT : MR SIDIKI KOUYATE.....628.16.04.63

68---MOUVEMENT AKADEV :

COORDINATEUR GENERAL : MR IB. SORY SYLLA.....624.32.89.18

69--- MOUVEMENT J'AIME ALPHA CONDE :

PRESIDENT : MR SYLLA BILL GATT.....622.40.07.47

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

UNION DES FORCES DU CHANGEMENT

(UFC)

CONSULTATIONS NATIONALES

MEMORANDUM

Conakry, septembre 2019

INTRODUCTION :

Dans son adresse à la nation du mercredi, 04 septembre 2019, le Président de la République a demandé au Premier Ministre d'ouvrir des consultations avec les acteurs de la vie nationale sur des questions essentielles concernant la marche socio-politique de notre pays.

Ces concertations qui sont en cours depuis plusieurs semaines portent sur les questions relatives au référendum pour l'établissement d'une nouvelle Constitution et l'organisation des élections législatives.

Au terme de plusieurs concertations avec les militants et l'ensemble des responsables à la base du parti, sur ces questions, la Direction Nationale de l'Union des Forces du Changement est parvenue aux conclusions ci-après, conclusions telles que révélées à l'occasion des discours historiques de monsieur le Président de l'UFC en date des 08 juin et 02 août 2019 et réitérées au cours de la rencontre avec le Premier Ministre dans le cadre de ces échanges.

I - ELECTIONS LEGISLATIVES :

L'Union des Forces du Changement reconnaît à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), conformément à la Constitution et les lois de la république, le droit de proposer un calendrier pour l'organisation des élections, en l'occurrence les élections législatives à venir.

L'UFC estime qu'instruite par les expériences du passé de l'organisation des élections en Guinée, notamment les législatives de 2013 et la présidentielle de 2015 et qu'avec une bonne planification et une meilleure gestion du chronogramme, la date du 28 décembre prochain est belle et bien tenable par l'institution électorale.

L'UFC défend, en outre, que la poursuite du maintien de l'Assemblée Nationale en l'état, avec un mandat des députés totalement échu, est hautement préjudiciable à notre pays et au processus de qualification de sa démocratie et qu'il est donc, à ce titre, plus qu'impératif de procéder au renouvellement, dans les meilleurs délais, du mandat de la représentation nationale.

L'Union des Forces du Changement juge totalement incompréhensible et inacceptable la posture des acteurs de la vie nationale qui, pour des agendas politiques et politiques, rejettent le chronogramme tel que proposé par la CENI. Au contraire, elle estime qu'il aurait convenu pour leur de diligenter le processus de ces élections afin de rétablir la légitimité des représentants du peuple.

II - NOUVELLE CONSTITUTION :

L'Union des Forces du Changement exprime son regret profond et total de la situation de la gouvernance de notre pays, neuf ans durant, par une Constitution qui n'avait aucune légitimité populaire.

L'UFC proclame que la Constitution étant le fondement du « *contrat social* », la mère des lois et la loi des lois, il est alors impératif qu'en démocratie et dans un Etat de droit qu'elle tire toute sa légitimité du peuple, dépositaire originel de la souveraineté nationale pour pouvoir, de ce seul fait, normalement jouer le rôle qui lui est dévolu dans la république.

L'UFC constate que gouvernant à sa vie institutionnelle, l'actuelle Constitution n'a pas été approuvée par le peuple de Guinée. Elle a été adoptée par le Conseil National de la Transition (CNT), un organe ad hoc et promulguée par un Président Intérimaire de la Transition, lesquelles autorités issues d'un coup d'Etat n'avaient aucune légitimité pour accomplir cet exercice.

L'Union des Forces du Changement constate en outre, que la mise en œuvre de la Constitution du 07 mai 2010 a révélé beaucoup d'insuffisances et de lacunes ainsi que d'importantes omissions qui ont sérieusement et négativement affecté la qualité de la gouvernance institutionnelle de notre pays et le processus de l'ancrage démocratique en cours.

En conséquence, l'Union des Forces du Changement exprime toute son adhésion et tout son soutien au processus d'établissement par voie référendaire d'une nouvelle Constitution, promotrice d'une meilleure consolidation du tissu démocratique et de l'Etat de droit dans notre pays.

III - RECOMMANDATION POUR LA NOUVELLE CONSTITUTION :

L'UFC exprime vivement le souhait qu'en créant la nouvelle République, la nouvelle Constitution doit pouvoir être un outil de renforcement de la gouvernance de notre pays, une gouvernance davantage porteuse de bien-être social et individuel et qu'elle fasse la promotion de préoccupations essentielles : la restauration de l'autorité de l'Etat, la moralisation de la vie publique, la bonne gouvernance, l'unité et la concorde nationales...

En définitive, la mise en œuvre d'une nouvelle Constitution, implique pour la Guinée, un nouveau départ, ouvre pour elle, une nouvelle ère totalement débarrassée de toutes les insuffisances et les imperfections observées au cours de l'histoire sociopolitique et économique très mouvementée de notre grande nation afin de pouvoir réaliser ainsi, le développement auquel a toujours aspiré, légitimement les populations.



UNION DES RADIODIFFUSIONS ET TELEVISIONS LIBRES DE GUINEE

Conakry, le 27 septembre 2019

N/Réf : 103/SP/2019

Le Président

Objet : Lettre-réponse

A

***Monsieur le Premier ministre, chef du
Gouvernement***

Monsieur,

Le 23 septembre 2019, vous avez fait l'honneur à notre institution de recevoir des représentants de l'URTELGUI, suite à la lettre N°0427/CAB/SP/PM, en date du 11 septembre 2019, par laquelle vous nous invitiez à une rencontre à la Primature, afin de : "recueillir les avis et suggestions des uns et des autres sur les différentes questions de préoccupation nationale".

A l'occasion de la rencontre qui s'est déroulée dans la salle d'audience de la Primature, vous nous aviez signifié vouloir recueillir nos avis sur :

- L'organisation des élections législatives à la date du 28 décembre 2019 ;
- "L'opportunité" d'une nouvelle constitution ;
- Et d'autres sujets de préoccupation nationale.

En réponse, le Président de l'URTELGUI, Monsieur Sanou Kerfalla Cisse vous a remercié de l'honneur ainsi fait à notre institution, avant de vous prier de bien vouloir accepter que l'URTELGUI se retrouve à nouveau, en assemblée générale, pour examiner les points cités plus haut.

Cette posture du président de l'URTELGUI reste en effet fidèle à la directive de l'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2019, qui, à travers les membres statutaires présents à ladite assemblée, avait expressément demandé à la délégation de l'URTELGUI de se contenter d'écouter le Premier ministre sur "les

questions de préoccupation nationale" évoquées dans la lettre d'invitation. L'assemblée générale a en effet estimé que le vocable "questions de préoccupation nationale", pouvait concerner un vaste champ de problématiques liées à la vie de la nation.

C'est pourquoi, l'URTELGUI a convoqué, le vendredi 27 septembre 2019, une seconde assemblée générale extraordinaire pour rendre compte de l'audience avec le Premier ministre. Cette assemblée générale a permis de recueillir les différents avis sur les questions soulevées par le chef du gouvernement guinéen.

Ainsi, après trois heures d'échanges, l'assemblée générale extraordinaire s'est accordée sur ce qui suit :

- a) Sur les questions liées à l'organisation des élections législatives et "l'opportunité" d'une nouvelle constitution, l'assemblée générale affirme que : «L'URTELGUI observe la neutralité la plus absolue sur la foi des principes cardinaux de l'éthique et de la déontologie du métier de journaliste, imposant à celui-ci le respect de son rôle d'interface entre les acteurs de la société, en ne perdant jamais de vue l'impartialité dans la pratique de son sacerdoce ».
- b) Sur les questions de préoccupation nationale, l'assemblée générale extraordinaire s'est prioritairement penchée sur l'état de la liberté de la presse en Guinée.

Elle a passé en revue les multiples violations de cette liberté constatées depuis quelques années en Guinée. Cette situation qui traduit un recul grave d'une des libertés essentielles dans toute société moderne, constitue un manque à gagner pour la démocratie guinéenne.

Par conséquent, l'assemblée générale extraordinaire exige le respect et l'application stricto sensu de la Loi organique 002 du 22 juin 2010, portant liberté de la presse en République de Guinée.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre profond respect.

Le Président

Sanou Kerfalla Cisse





NO 250/BEN/USTG/2019

Conakry le 17 Septembre 2019

Le Secrétaire Général

A son Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du
Gouvernement – Conakry

Objet : Lettre réponse

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre courrier NO :
00420/CAB/Sp.PM, en date 10/09/19, adressé à notre institution à travers notre
Secrétaire Général

Nous remercions très sincèrement Monsieur le Président de la République
pour avoir initié des concertations nationales sur différentes questions de
préoccupation nationale

Ce qui nous donne ainsi l'espoir qu'avec cette large ouverture et cette
détermination du Gouvernement, de voir s'instaurer un dialogue social dans toutes
ses dimensions et permettre à notre cher pays de continuer son chemin de
développement dans la paix et la quiétude sociale

Tout d'abord, nous nous félicitons de la grande attention que vous avez bien
voulu accorder au syndicat en général et à notre Centrale syndicale en particulier,
pour cette invitation à cette concertation, qui est sans nul doute un signe de
rapprochement mais aussi un acte qui traduit on ne peut mieux l'importance que
vous attachez à vos partenaires sociaux que nous sommes.

En effet, nous estimons que c'est bien un droit pour nous d'être associés à
toute question d'intérêt national et que nous donnions une position quand il s'agit de
jouer pleinement notre rôle, en respect des textes qui nous confèrent certains
pouvoirs

C'est pourquoi, très sereinement, nous avons élucidé les différentes questions
sur lesquelles nous avons échangé et vous donnons les avis ci-après :

I – Sur les préoccupations du Gouvernement

1 – **Les élections législatives** : Sur cette question, nous estimons que la CENI étant l'organe Technique et autonome de la gestion des élections en République de Guinée et le Gouvernement le chargé de la mise à disposition des moyens à cela, si les deux sont prêts, nous sommes d'accord pour l'organisation de ces élections à la date fixée

2 – De l'élaboration d'une nouvelle constitution :

Selon vos propres termes, il n'existe encore aucun projet disponible sur cette question

Cependant, aujourd'hui, après concertation avec certaines structures affiliées (Fédérations, syndicats nationaux etc..), nous pouvons par rapport à cette question vous affirmer sans ambages que l'USTG est favorable à une consultation nationale dans un cadre légal avec la réserve d'être associés afin de nous offrir l'opportunité d'intégrer les préoccupations des travailleurs

II – Sur les préoccupations syndicales

Comme vous l'aviez si bien annoncé lors de cet entretien, qu'il nous est loisible de profiter de l'occasion pour parler de nos propres préoccupations, alors, vous nous permettez Monsieur le Premier Ministre, de vous soumettre les plus profondes préoccupations actuelles de l'USTG, dans l'objectif de rechercher des solutions durables pour le bien être des travailleurs et de leurs familles

Il s'agit notamment :

1 - De l'opérationnalisation du Décret D/2016/256/PRG du 23 Août 2016, portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National du dialogue Social (CNDS) qui reste sans conteste l'organe de régulation et de gestion des conflits

2 - La reprise du cycle normal des négociations tripartites nationales tenues en septembre de chaque année qui sont très malheureusement bloquées ces deux dernières années ; ces rencontres ont toujours été un cadre d'échange et de débats, un cadre qui a toujours permis de renforcer les bases de la confiance mutuelle

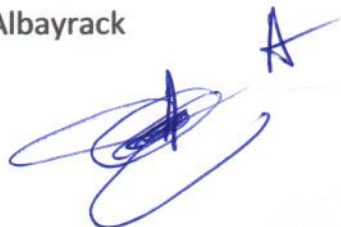
3 – L'application intégrale des différents accords signés en tripartite et qui devrait faire force de loi dans nos rapports de confiance

4 - Le paiement avec rappel et sans condition, dans les meilleurs délais de notre subvention bloquée depuis bientôt trois ans, sans que le motif ne soit notifié

5 – Veiller au respect strict de la législation du travail et des conventions collectives, notamment dans les Entreprises et Sociétés minières, ceci pour corriger les violations répétées des droits syndicaux en milieu de travail

6- La plus forte implication de l'Etat face aux conflits internes des syndicats, afin de laisser libre cours à la justice d'appliquer la loi et le droit sur des questions bien évidemment claires et sans ambiguïté.

- 7 – Lutter plus fermement contre l'insécurité galopante qui semble n'épargner personne, résultant de la lassitude des services de sécurité
- 8 – La régularisation du cas des enseignants contractuels de l'Etat qui ont rendu service au système éducatif des années durant et qui aujourd'hui se retrouvent sans situation
- 9 – L'ouverture des négociations pour l'amélioration des primes et indemnités des enseignants avant l'ouverture scolaire, conformément à l'article 100 du statut particulier des employés du secteur de l'éducation
- 10 – Veillez à la redistribution des richesses, surtout les dividendes générées sur l'exploitation minière et qui devraient permettre la satisfaction des besoins sociaux des travailleurs et de leurs familles (salaires décents, logements sociaux, protection sociale, etc.)
- 11 – La qualification du système éducatif Guinéen, en initiant des cours de formation continue notamment le perfectionnement du personnel enseignant, tous cycles confondus, et en luttant contre la corruption qui gangrène le système
- 12 – La construction et l'équipement d'établissements de santé performants en les dotant de personnel qualifié
- 13 – Le renforcement du contrôle maritime pour la protection de nos ressources halieutiques et pour permettre la sécurité alimentaire des citoyens
- 14 - Le contrôle du spectre des prix des denrées de première nécessité, des produits pétroliers ainsi que celui des produits pharmaceutiques pour sécuriser la bourse des travailleurs
- 15- Le règlement définitif de cette menace constante de licenciement qui pèse lourdement sur la tête les travailleurs du port avec l'arrivée de la Société Albayrack



- 16 – L’octroi d’une ou deux places au syndicat au sein du Conseil d’Administration instauré dans la gestion de l’Electricité de Guinée (EDG), afin de permettre aux représentants des travailleurs de suivre et de donner leur point de vue sur les grandes décisions d’orientation du secteur
- 17 - Remonter la valeur du SMIG à Un million cinq cent mille (1 500 000) Francs Guinéens pour permettre aux bénéficiaires, dans les conditions actuelles du marché Guinéen, d’avoir le minimum vital
- 18 - Revoir à la hausse les pensions des retraités Guinéens de la CNSS à 80% du dernier salaire payé comme à la Fonction Publique pour permettre de prolonger sans soit peu la vie de ces êtres maltraités, à cause de la déchéance de leurs conditions d’existence aujourd’hui.
- 19 - La mensualisation du paiement des pensions à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS)
- 20 – Revoir les types de formation à donner dans nos écoles professionnelles et Universités afin de favoriser l’ouverture à l’emploi direct après les études
- 21 – Revoir la politique d’emploi afin de pouvoir absorber les milliers de diplômés sans emploi qui courent les rues à la recherche du premier emploi, des années durant
- 22 - La dotation en matière didactique adapté et suffisant des établissements difficiles d’accès et dans les zones de pauvreté
- 23 – L’application de la première décision du Chef de l’Etat quand au calcul des RTS dont la flambée actuelle devient insupportable

Excellence Monsieur le Premier Ministre, ce sont là les principales préoccupations de l’USTG, que nous avons bien pensé soumettre à votre très haute attention, avec l’espoir de trouver par votre diligence une solution durable

Veillez agréer Excellence Monsieur le Premier Ministre, l’expression de nos salutations les plus distinguées

Les Secrétaires Généraux Adjointe

Elhadj Mamadouba CAMARA

Mohamed Lamine CAMARA

Elhadj Alpha Mamadou DIALLO

Le Secrétaire Général

Abdoulaye CAMARA





**DECLARATION : PEUPLE DE GUINEE
GUINEENS ET GUINEENNES**

Après avoir pris connaissance, avant la déclaration sur la constitution de la république de guinée.

La république de guinée possède une constitution qui prévoit : seul un vote à la majorité des deux tiers de l'Assemblée Nationale ou un référendum peuvent entraîner une révision de la constitution voir l'article 49 et qu'en aucun cas la forme républicaine de l'Etat ne peut être mise en cause en son article 50.

C'est ainsi que la constitution donne au pouvoir exécutif tout à la fois un caractère centralisateur qui relève du régime présidentiel et un caractère démocratique qui est concrétisée par un parlement unique, issu directement de la volonté du peuple. Pour que la constitution soit sous forme de loi et il faut qu'elle soit promulguée par un chef de l'Etat conformément à son article 52. En tant qu'Etat indépendant et souverain.

Après avoir pris connaissance de ces causes :

ADSVG (Association pour le Développement et le Soutien de la Vérité en Guinée

Déclaration :

Guinéens et Guinéennes, vaillant peuple de Guinée, Messieurs les membres du gouvernement, les Honorables Députés, Les Institutions Nationales et Internationales, compatriote guinéens et guinéennes, la Direction Générale de la Radio-télévision Nationale.

Nous vous adressons Mesdames et Messieurs nos salutations les meilleures.

ADSVG (Association pour le Développement et le Soutien de la Vérité en Guinée) Déclare oui et oui à une nouvelle constitution, et un Référendum en République de guinée. C'est le droit à tout un citoyen d'exprimer sa voie aux urnes pour oui ou non, conformément aux lois de la République comme l'indique les principes de la constitution guinéenne.

La première richesse de la guinée, c'est son unité, l'unité de son peuple. Tout part du peuple et revient au peuple. Il s'agit de la mise en application de l'action nationale, celle-ci est déterminé par le peuple lui-même et à son seul profit.

Toute action entreprise doit aboutir à la satisfaction des besoins profonds du peuple.

Les principales richesses du peuple de Guinée sont d'abord son bien naturel, La terre, l'eau, l'air, la chaleur, la lumière et sa force de travail qui lui

permettent d'utiliser ces biens dans la production.

Le peuple fait un jugement constamment sain, il faut que la pensée soit fondée sur une parfaite connaissance des causes, des conditions et des objectifs qui déterminent l'acte ou l'action. **ADSVG (Association pour le Développement et le Soutien**

de la Vérité en Guinée. Demande à tous les guinéens et guinéennes, d'aller toujours dans le sens du progrès qui est le Développement de la guinée.

L'Homme c'est la réflexion, de savoir où tu étais, savoir où tu es arrivé, qui te montre le chemin à suivre.

La vérité n'est pas aveugle, c'est la mauvaise interprétation qui est aveugle. Le peuple de guinée, le peuple qui a pris son indépendance sans arme, sans effusion de sang. La réalité est visible, le peuple n'est pas aveugle, le peuple observe le chemin de la vérité, qui sont les gigantesques travaux effectués en guinée en un laps de temps, à la satisfaction de la population, par le gouvernement et de son flambeau qui est le Président de la République **Professeur Alpha Condé.**

Le peuple vous serait reconnaissant dans tous les sens du mot. Pour dire que votre peuple est derrière vous et vous soutient dans le combat que vous êtes entrain de mener pour le Développement de la guinée. C'est le peuple qui gagne et continuera à gagner à sans fin.

Vive le progrès et la détermination de **ADSVG**

Vive la population guinéenne ;

Vive les membres du gouvernement et les députés ;

Vive le Président de la République de Guinée le **Professeur Alpha Condé.**

Je vous remercie.

Conakry, 04 Octobre 2019

Le Président




Mohamed CAMARA



FNPFB



Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bois

Conakry, le 3 Octobre 2019

N/Réf: 162/P/CA/FNPFB/2019

PRIMA TURE GUINEE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 04 / 10 / 2019
N° d'Enreg: 2701
Reçu par: EL-Gallary
Visa

Le Président

A

Monsieur le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

Objet: Lettre de déclaration

Monsieur le Premier Ministre,

Je viens très respectueusement auprès de votre haute et bienveillante personnalité, vous adresser cette lettre de déclaration de la plus haute importance pour notre organisation.

Suite à votre lettre N°0431/CABP/SP/PM du 11 Septembre 2019 relative à la consultation nationale, nous avons eu l'insigne honneur, entant qu'organisation faitière du secteur bois en Guinée de vous rencontrer le Mardi 24 Septembre 2019 dans le cadre des consultations engagées sur des questions de préoccupation nationale.

Tout en saluant le caractère chaleureux et fraternel de notre entretien, nous voulons signifier par la présente de manière officielle notre déclaration sur les questions suivantes :

1. Le référendum pour une nouvelle constitution en Guinée ;
2. L'organisation des élections législatives par la CENI ;

Monsieur le Premier Ministre,

Par rapport au référendum pour une nouvelle constitution, nous déclarons officiellement notre adhésion totale à l'adoption d'une nouvelle constitution pour notre chère patrie la Guinée.

Pour les élections législatives, étant un acte du civisme, nous sommes disposés à accomplir notre devoir de citoyens.

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Permettez-moi de vous faire une présentation résumée nécessaire à votre compréhension diligente de notre organisation.

En effet, la Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bois est une organisation socioprofessionnelle à caractère associatif, créée en Décembre 2014 et agréée en Février 2015 sous le N°109/MATD/CAB/SERPROMA/2015 reconnue par la loi L/2005/014 AN du 04 Juillet 2005 régissant des groupements à caractère coopératifs, structurée comme suit :

Un bureau national (1) ;

Huit bureaux régionaux (8) ;

Trente-trois bureaux préfectoraux (33) ;

Cinq bureaux communaux dans la zone spéciale de Conakry (5) ;

Cent soixante une antennes sous-préfectorales déjà installées sur 337.

Cette fédération regroupe en son sein les différentes corporations professionnelles opérant dans le secteur bois à savoir : les exploitants forestiers, les commerçants du bois, les menuisiers-ébénistes, les pépiniéristes et les charbonniers qui comptent de nos jours des dizaines de milliers d'adhérents et par conséquent des centaines de milliers de sympathisants vivant grâce à l'activité du bois.

Notre rôle fondamental est de participer à la réorganisation qualitative du secteur bois en Guinée et d'appuyer les efforts du Gouvernement dans la restauration du couvert végétal de notre pays.

Monsieur le Premier Ministre, nous avons fait notre choix et nous voulons exprimer aussi et surtout notre disponibilité pleine et entière à appuyer votre Gouvernement dans les efforts nécessaires à l'aboutissement de la démarche. Nous pouvons et devons jouer un rôle prépondérant dans la mobilisation car notre Fédération regorge un potentiel humain qualitatif et quantitatif très sensible pour d'abord assurer davantage la victoire de la mouvance présidentielle lors des élections législatives et ensuite garantir l'adoption de la nouvelle constitution. Notre ambition réaliste et réalisable repose sur un plan qui consistera à engager les responsables de la Fédération à différents niveaux (nationaux, régionaux, préfectoraux /communaux et sous-préfectoraux) dans une campagne d'information et de sensibilisation auprès de nos nombreux membres et sympathisants. Les mentalités sont déjà préparées lors de notre assemblée générale ordinaire tenue à Mamou du 21 au 22 Septembre 2019 au cours de laquelle votre lettre a été lue à l'intention de tous les délégués présents.

Alors, permettez-moi, Monsieur le Premier Ministre, d'espérer un soutien moral, financier et matériel de votre Gouvernement indispensable à l'accomplissement de cette noble et exaltante mission.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous les contacts préliminaires que nous attendons de votre part suite à notre présente lettre.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie Monsieur le Premier Ministre, au nom de la Fédération Nationale des professionnels de la filière bois et à mon nom personnel, d'agréer l'expression de ma considération distinguée et de ma totale disponibilité.



Ansoumane CAMARA



RESEAU DES FEMMES DU FLEUVE MANO POUR LA PAIX (REFMAP)
MANO RIVER WOMEN PEACE NETWORK (MARWOPNET)

Conakry, le 04 Octobre 2019

Réf : N° 122/REFMAP/2019

PRIMATURE GUINÉE
SECRETARIAT CENTRAL

Arrivé le: 04 / 10 / 2019

N° d'Enreg: 2697

Reçu par: El Caloum

Visa

A

Son Excellence Dr Kassory Fofana, Premier Ministre

Chef du Gouvernement de La République de Guinée

Objet : Propositions du REFMAP au Gouvernement

Excellence Monsieur Le Premier Ministre,

Suite à l'audience que vous avez bien voulu accorder à la délégation du REFMAP que j'ai dirigée dans vos bureaux, j'ai l'honneur de vous faire parvenir nos réflexions sur la situation socio politique du pays et nos suggestions pour son amélioration.

En premier lieu, une analyse des cinq textes constitutionnels de notre passé d'Etat souverain, nous conduit à la conclusion que seule celle de 1958 a été effectivement rédigée par des professionnels, à la fois du Droit et de la Politique. Son caractère impersonnel et visionnaire pour un développement durable de notre Nation, en est la caractéristique principale. Elle n'a pas été mise en œuvre in extenso, mais a eu le mérite d'exister.

Les quatre autres constitutions ont toutes été formulées pour s'accommoder des circonstances politiques précises transitoires.

Il est donc de notre opinion que La révision de l'actuelle constitution ou l'adoption d'une nouvelle, est une impérieuse nécessité, pour régler les aspects discriminatoires actuels notamment le monopole des partis politiques dans la représentation nationale et sa répercussion sur le débat national et La non-mention de clause impérative sur la présence des Femmes, des jeunes et autres groupes défavorisés de la Société.

En deuxième lieu, l'absence de contrôle régulier de l'application des lois concernant l'exercice de certains métiers, conduit à un dysfonctionnement général de plusieurs structures étatiques et non étatiques (les médias, les Syndicats, les ONG et autres associations, les groupes professionnels du privé, etc....)

En troisième lieu, l'affaiblissement de l'Autorité de l'Etat, par le manque de solidarité et de coordination entre départements et institutions ayant des objectifs communs ou convergents, obligeant le Gouvernement à s'impliquer parfois dans des détails qui nuisent à l'efficacité de son action et du coup à porter préjudice à son image.

En dernier lieu, la mauvaise qualité de la communication gouvernementale, qui laisse la place à la désinformation et à la manipulation outrancière de certains acteurs de la vie politique.

Afin de remédier à ces faiblesses constatées, Le REFMAP propose ce qui suit :

- 1) La mise en place d'une équipe compétente (si ce n'est déjà fait) pour rendre le draft de la nouvelle mouture de la constitution disponible et sa traduction dans les huit langues nationales en vue d'une large explication sur l'ensemble du pays ;
- 2) l'organisation des élections législatives aussi rapidement que possible ;
- 3) La configuration du nouveau Parlement pourra aider à concevoir le processus menant à un référendum constitutionnel.

En espérant que nos propositions vous seront utiles, je voudrais vous rassurer de la disponibilité de notre organisation à contribuer modestement à la paix et la stabilité dans notre pays.

Veillez recevoir, Excellence, nos salutations respectueuses.

La Présidente



Dr Hadja Saran Daraba

656 34 8684



Amicale des Anciens Elèves de N'zérékoré

Adresse Télégr : AAEZ-CONAKRY Siège Social : Conakry Commune de Ratoma

Quartier Hamdalaye A côté de l'ancien siège du RPG Face CIPERTAME

Tel : (224) 628476334/622089147/622192919.



**« MEMO DE L'AMICALE DES ANCIENS
ELEVES DE N'ZEREKORE A LA
CONCERTATION SUR LES
PREOCCUPATIONS DES GUINEENNES ET
GUINEENS »
EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER
MINISTRE.**

PRIMATURE GUINÉE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 04 / 10 / 2019
N° d'Enreg: 2695
Reçu par: E. Camara
Visa

C'est avec un réel plaisir que nous déposons dans vos mains ce document au nom de l'ensemble des membres de l'Amicale des anciens élèves de N'zérékoré pour vous signifier notre attachement à la paix, à la cohabitation pacifique à un développement harmonieux et inclusif de l'ensemble des filles et fils de la Guinée.

Excellence Monsieur le premier Ministre,

Cette amicale dont vous avez l'honneur d'honorer de votre présence à sa cérémonie, a été créée sous l'initiative d'un groupe restreint de quelques anciens élèves de N'zérékoré, appartenant à diverses catégories socioprofessionnelles et unanimement préoccupés par les événements tragiques qui surviennent très souvent à N'zérékoré entre des communautés qui sont ensemble depuis des décennies liée par le sang, par l'histoire bref par un cordon ombilical qui se veut inséparable et indivisible.

Cette amicale de couverture nationale est à but non lucratif, de caractère apolitique, ne fait pas de la discrimination sur la base de l'origine ethnique, de sexe, de l'âge, ou d'invalidité.

Elle a pour devise : "la Solidarité, la Fraternité et la paix" pour une cohésion entre l'ensemble des communautés vivants à N'zérékoré ». Ses objectifs sont les suivants :

- ❖ Promouvoir le renforcement des liens d'amitié, de fraternité, de cohésion et de solidarité entre les membres de l'Amicale ;
- ❖ Promouvoir l'unité, l'amour, la paix, la cohabitation pacifique entre toutes les communautés de la Guinée en général et de la Guinée forestière en particulier,
- ❖ ° Cultiver l'esprit de la paix, de la bonne cohabitation et la Gouvernance aux populations de la Guinée en général et de la Guinée forestière en particulier à travers le dialogue, la concertation et la promotion d'une culture de paix ;
- ❖ Contribuer au développement social économique et culturel de la Guinée en général et de la Guinée forestière en particulier,.
- ❖ Organiser des activités de formation sur la paix et la citoyenneté dans toutes les localités de la Guinée.
- ❖ Promouvoir la vulgarisation des actions agro – pastorales et des activités génératrices de revenus pour les associations ou groupements de jeunes et de femmes.

En effet, notre région, notre pays, depuis un certain temps, a connu une histoire sociopolitique tourmentée, caractérisé par des événements dramatiques inexplicables et inexplicables aux conséquences politiques, sociales et économiques considérables avec des effets graves sur toutes les communautés.

Tous ces événements se sont caractérisés par une culture politique de violence et d'injustice, par action et par abstention, créant ainsi dans les communautés des sentiments de méfiances, de haine, de frustration, voire de rejet de toute idée de l'Etat et de la chose publique.

Si non la Guinée en général et la Guinée forestière en particulier est une région ou pays qui recèle de grandes potentialités notamment agropastorale, économique, minière, commerciale, culturelle et humaine. Cependant, elle reste encore parmi les préfectures les plus pauvres de la Guinée.

Pour causes certains facteur que je viens de citer, à ceci s'ajoute le manque de stratégie de développement inspiré et inclusive, le manque d'harmonie entre les cadres ressortissants et la très faible implication des fils et filles ressortissants dans les actions de développement à la base.

Mes Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Ce mémo a pour objectif de vous exprimer du fond du cœur nos points de vue sur les grandes préoccupations des populations Guinéennes. Ainsi Excellence, nous souhaitons et faisons les suggestions suivantes :

- 1- Vue tout ce qui s'est passé et qui se passent en Guinée de 1958 à nos jour et qui touche toutes les familles Guinéennes, d'où la nécessité d'organiser des rencontre de pardons autrement dit de réconciliation au niveau des préfectures, des régions et au niveau national sous la conduite des membres de la commission provisoire de Réconciliation Nationale et nous seront à leur coté pour un appui technique.
- 2- Nous saluons les consultations que vous organisé à Conakry mais étant donné que ces consultations se limitent qu'à Conakry, nous sollicitons son élargissement dans le pays.
- 3- De l'organisation d'un Referendum National, nous pensons que la seule façon d'éviter des interprétations, des suspicions, des on-dit, des contrevérités, c'est d'organiser un référendum national avec la

participation de toutes les filles et fils du pays de l'intérieur comme de l'extérieur. Avec un contenu qui répond aux aspirations légitimes des populations et nos partenaires techniques et financiers.

- 4- De la nécessité d'organiser les élections législatives : Pour nous il est opportun, important et réaliste d'organiser ses élections en Décembre 2019 tout en impliquant de façons objective toutes les parties prenantes pour éviter d'aller en 2020 et tout en mettant à la disposition de la CENI tous les moyens possibles.
- 5- De la nécessité de s'occuper de la prise en charge et en compte des aspirations légitimes des populations Guinéenne en matière de développement. En Guinée, on parle que d'élection, d'élection, regardons le rétroviseur de notre pays et pensons au développement. Gérer les ressources humaines cette potentialité inestimable mais très mal gérée. Octroyer des indicateurs de performance à chaque département Ministériels, et que les Ministres en fassent avec les autres cadres. Mettez en place des cellules de suivi de ses plans d'action.

Excellence Monsieur le Premier Ministre notre souhait le plus ardent est que dans une synergie conviviale d'action que nous allions dans la même direction, être acteur et promoteur de la paix, d'un développement participatif intégré, souhaité et durable à travers le dialogue, la concertation et la promotion d'une culture de paix pour une stabilité inclusive, le raffermissement de la cohésion sociale et de l'unité nationale afin de garantir la paix et le développement pour toutes les parties prenantes vivant dans la paisible de la Guinée.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, pour nous permettre de mettre en œuvre cette devise, ses intentions louables, ses objectifs, nous tendons la main à vous, à toutes les bonnes volontés et à toutes les initiatives novatrices pour qu'ensemble, nous puissions gagner le pari ; c'est-à-dire la paix, la paix, la paix et rien que la paix et le développement.



Nous voudrions aussi profiter de cette occasion pour remercier, félicité encouragé certaines et certains d'entre vous qui sont pour nous des personnalités émérites car depuis la mise en place de cette amicale ils n'ont ménagé aucun effort pour contribuer à son épanouissement.

En fin Excellence, saché que l'Amicale des Anciens Elèves de N'zérékoré sur toute l'étendue du territoire nationale demeure de façons inditionditionnel et indéfectible un des instruments de travail de la REPUBLIQUE ; pour la consolidation de la paix et pour un développement harmonieux et durable au profit de l'ensemble des filles et fils de la Guinée.

Assurer de votre soutien et de votre disponibilité habituelle pour les causes de la cohésion et de la paix, je vous prie d'aggréer Excellence, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Conakry, le 10 Septembre 2019

Le Président.



M. **Jean Gossaga Aly KOUROUMA**

Tél. (+224) 628 47 63 34 / 664 44 17 40 / 657 10 12 94

*e-mail kourouma.jeangossagaaly@yahoo.fr

e-mail gossaga275@gmail.com

REPUBLICQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

**PROMOTION GUINEE 50 DES
JEUNES CADRES DE L'ETAT**

**DECLARATION SOLENNELLE DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS NATIONALES -SEPTEMBRE 2019-**

GUINEE 50

POUR UNE GUINEE EMERGENTE ET PROSPERE TEL : (00224) 621 22 50 91 /622 91 22 90/664 28 07 54

DECLARATION SOLENNELLE DE LA PROMOTION GUINEE 50 DES JEUNES CADRES DE L'ETAT

Déclaration Solennelle de la Promotion Guinée50

Vu les circonstances de l'élaboration et de l'adoption des textes servant de Constitution en 2010, circonstances marquées par des crises sociopolitiques à répétition dues à la prise du pouvoir par la junte militaire ;

Vu le contexte de son adoption, textes adoptés comme solution de sortie de crise en 2010 ;

Vu le caractère temporaire et aléatoire de ces textes, textes uniquement adaptés à la transition ;

Vu le caractère circonstanciel de l'institution qui l'a élaboré et adopté ;

Vu les qualités et le nombre de membres du CNT 214 membres non élus mais nommés ;

Vu la qualité du signataire, un Président par intérim et 2^{ème} Vice-présidente du mouvement de la junte militaire ayant organisé et réussi le coup d'Etat du 22 décembre 2008 ;

Vu le nombre pléthorique d'institutions Républicaines prévues dans ce document ;

Vu que l'actuelle "constitution" ne tient pas compte des candidatures indépendantes aux élections nationales ;

Vu la non prise en compte des préoccupations majeures du peuple de Guinée que sont notamment : les questions de développement socioéconomiques, à travers la mise en valeur de nos ressources tant matérielles qu'immatérielles, la réalisation des infrastructures de base (l'électricité, l'eau, les routes, les écoles, les hôpitaux, les logements sociaux), le développement des activités génératrices de revenus, bref l'amélioration des conditions de vie et de travail des Guinéens ;

Vu que toute loi s'adapte aux contextes et réalités de son temps ;

Vu que la vie de la nation Guinéenne, depuis la crise de 2008, a, Jusqu'ici été gérée par des accords et consensus entre les différents acteurs cela due à l'absence notoire de dispositions légales applicables aux situations qui prévalaient notamment liées au processus électoral ;

Vu qu'aucune disposition des textes disponibles appelés injustement Constitution ne prévoit clairement les types d'élection et leurs modes d'organisation,

Vu l'inapplicabilité de ladite constitution qui se matérialise par la signature d'une multitude d'accords ou de consensus qui, à leur tour, se trouvent parfois confrontés à des difficultés d'application au regard de l'évolution dans le temps plongeant le pays dans des crises à répétition ;

Vu la fragilité du tissu social due au manque de lois adaptées et applicables ;

Vu l'évolution galopante de l'incivisme et du manque de patriotisme due à l'absence de lois applicables ;

vu que les textes de 2010 ne font mention nulle part de la gestion des carrières des fonctionnaires de l'Etat ce que explique les frustrations et le dysfonctionnement qui caractérise notre Administration publique ;

Vu que l'absence de textes de lois adaptées et applicables est à l'origine de l'impunité ce qui a pour conséquence le développement de la violence et de la criminalité ;

Vu que les gigantesques investissements nationaux et étrangers engagés depuis 2011 nécessitent d'être garantis par des lois émanant du Peuple souverain de Guinée ;

Vu que la loi est la principale garantie des gros investissements pour un développement inclusif et durable de tout pays ;

Sachant que la Constitution est un ensemble de textes juridiques fixant les règles fondamentales d'organisation et de fonctionnement d'un Etat et de ses institutions ainsi que les droits et les libertés de ses citoyens ;

Vu que toute Constitution en régime démocratique est l'expression de la volonté manifeste du peuple et adoptée par celui-ci par voie référendaire donc par vote ;

Vu que les textes de 2010 n'ont pas été votés ni les membres du CNT qui les ont élaborés n'ont pas été élus, ni le signataire qui les a promulgués n'a pas été non plus élu mais désigné "Président" par intérim suivant les accords de Ouagadougou,

Nous, membres de la Promotion Guinée 50, conscient de notre responsabilité face à l'histoire de notre pays, soucieux du devenir de notre beau pays, sollicitons solennellement le remplacement pure et simple de ces textes et l'adoption d'une **NOUVELLE CONSTITUTION** reflétant la volonté manifeste du Peuple Souverain et responsable de Guinée.

Conakry, le 3 octobre 2019

Vive le Peuple Souverain de Guinée !

Vive la Guinée Emergente et Prospère !

Je vous remercie

La Coordination Nationale

P/Le Président/P.O

Le secrétaire administratif

Gopounan CHERIF

Tél : (00224)621 22 50 91

(00224)6622 91 22 90

(00224) 664 28 07 54

Email : mohamedwakeita@gmail.com / gcherif28@gmail.com



Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée

N° 284

N°/SE/CNTG/2019

Le Secrétaire Général

**A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

PRIMAIRE GUINEE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 04 / 10 / 2019
N° d'Enreg: 2700
Reçu par: El-Camara
Visa

Objet : Votre lettre N° 0418 / du 10 Septembre 2019

Monsieur le Premier Ministre,

C'est avec intérêt que le Secrétariat Exécutif de la CNTG, a apprécié votre Lettre relative à l'organisation des consultations élargies aux différents acteurs de la vie nationale, suite aux instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Ce faisant et après un examen approfondi sur les différentes questions de préoccupation nationale, le Secrétariat Exécutif de la CNTG se fait le devoir de vous soumettre ce qui suit :

I. SUR LES PREOCCUPATIONS SYNDICALES :

- 1.1. L'opérationnalisation du Décret D/2016/ 256/PRG/SGG en date du 23 Aout 2016 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National du Dialogue Social (CNDS) ;
- 1.2. La reprise du cycle annuel de négociations tripartites et l'application intégrale des différents Accords collectifs, ceux-ci faisant force de Loi ;
- 1.3. Le respect de la Législation du Travail et des Conventions Collectives, notamment dans les Entreprises et Sociétés minières ;
- 1.4. L'arrêt des violations des droits syndicaux dans plusieurs services de l'administration et particulièrement dans les Entreprises et Sociétés minières.
- 1.5 La valorisation des compétences nationales tant dans les emplois publics, privés que mixtes ;
- 1.6 L'application des décisions de justice notamment en ce qui concerne les délits économiques et financiers ;

...../.....

- 1.7 L'affectation d'une partie des dividendes générés par l'exploitation minière pour la satisfaction des besoins sociaux des travailleurs et de leurs familles (Salaires décents, logement sociaux, protection sociale ;...) ;
- 1.8 La qualification du Système Educatif guinéen par notamment : le perfectionnement du Personnel enseignant de tous les cycles ; la lutte contre la corruption ; la dotation en matière didactique adapté et suffisant pour tous les cycles ;
- 1.9. Le paiement de la subvention accordée aux Organisations Syndicales bloqué depuis bientôt trois (03) ans suite à un protocole d'accord tripartite qui n'a connu son exécution qu'en 2017 ;
- 1.10 La réduction du train de vie de l'Etat ;
- 1.11 La promotion de l'énergie verte pour lutter contre la dégradation de l'environnement ;
- 1.12 La reconstruction et la réhabilitation des voix de communications (chemin de fer, routes et pistes rurales) ;
- 1.13 L'arrêt de l'immixtion de l'Etat dans les conflits internes des Syndicats afin de laisser la justice d'appliquer la Loi et le Droit ;
- 1.14 L'intensification de la lutte contre l'insécurité galopante qui n'épargne personne et qui résulte de la lassitude des services de sécurité ;
- 1.15 La lutte contre la sédentarisation des fonctionnaires
- 1.16 La dotation des Etablissements de Santé en Equipements performants ainsi qu'en Personnel qualifié et suffisant ;
- 1.17 Le renforcement du contrôle maritime pour la protection de nos ressources halieutiques et pour la sécurité nationale ;
- 1.18 La régularisation du cas des enseignants contractuels de l'Etat qui ont rendu services au système éducatif des années durant et qui aujourd'hui se retrouvent sans situation administrative.

II. SUR LES PREOCCUPATIONS DU GOUVERNEMENT :

- 2.1. **Les élections législatives** : Sur cette question ayant un caractère politique, nous estimons qu'il revient à la CENI, les partis politiques et le gouvernement à se concerter sur la meilleure forme de gestion consensuelle de ce processus dans l'objectif d'avoir des élections crédibles, dans la paix et la quiétude sociale

2.2. **De l'élaboration d'une nouvelle constitution** : selon vos propres termes, il n'existe encore aucune mouture concrétisant un quelconque projet à cet effet. Pour nous la CNTG dont la mission est la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs ne pourra se prononcer sur la question.

Telles sont Monsieur le Premier Ministre, les sujets de préoccupation nationale qui appellent des solutions urgentes pour un développement durable de notre cher pays.

Fait à Conakry le 04 Octobre 2019

Le 1^{er} Secrétaire Général Adjoint



Elhadi Kader Aziz CAMARA

P/Le Bureau Confédéral
Le Secrétaire Général



Elhadi Ahmadou DIALLO
Vice-président de l'OUSA
Vice-président du CES



Collectif de Jeunes Démocrates de Guinée

Conakry le, 04 Octobre 2019

PRIMATURE GUINÉE
SECRETARIAT CENTRAL
Arrivé le: 04.10.2019
N° d'Enreg: 2703
Reçu par:
Visa

A
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

Objet : Propositions pour la Jeunesse
CONSULTATION.

Monsieur,

Le **Collectif des Jeunes Démocrates de Guinée** a appris avec surprise par voie de presse votre volonté de prendre en compte les préoccupations des acteurs socio-économiques qui ne se sont pas exprimés lors des consultations nationales initiées par le Président de la République.

C'est pourquoi Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, étant donné le court temps accordé à nous acteurs n'ayant pas pris part à ces consultations de si haute importance pour l'avenir de la nation, on se tâchera d'être plus bref et plus précis possible. Ainsi Monsieur le Premier Ministre avant de vous faire part brièvement de nos préoccupations entant que structure de la jeunesse œuvrant pour la défense des intérêts des jeunes en particulier et ceux de la nation en général, nous vous exprimons notre plus grande désolation sur le fait que dans son discours appelant à des consultations nationales, le premier magistrat du pays n'a pas associé la jeunesse à une telle démarche.

Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement s'agissant de nos préoccupations, nous jeunes de Guinée évoluant dans le **Collectif des Jeunes Démocrates de Guinée**, voici ce que nous vous demandons de transmettre au chef de l'État.

- 1) Nous demandons à ce que des décisions concrètes et sincères soient prises pour rassembler tout le peuple de Guinée autour des valeurs républicaines et qu'on donne à chaque citoyen sa place dans la société non pas par son appartenance ethnique, politique ou religieuse mais par son mérite.
- 2) Nous demandons à ce que soit banni par des dispositions réglementaires sévères tout acte d'ethnocentrisme dans toute la vie de la nation.



Collectif de Jeunes Démocrates de Guinée

3) Nous demandons à ce que les jeunes soient associés à toutes prises de décision concernant leur avenir et celui de la nation.

4) Nous demandons à ce que toutes les conditions soient réunies pour une employabilité à grande échelle de la jeunesse.

5) Nous demandons à ce que les vrais jeunes (25ans à 35 ans) répondant aux critères intellectuels requis soient promis à des hauts postes de responsabilité.

6) Nous demandons à ce que des formations régulières soient organisées à l'intention des jeunes évoluant dans tous les secteurs clés de la nation.

7) Nous demandons à ce que le patriotisme soit instauré et enseigné dès l'élémentaire.

Voilà excellence Monsieur le Premier Ministre chef du GPouvernement si brièvement exprimé notre souhait pour la jeunesse de Guinée en attendant d'autres opportunités pour s'exprimer plus largement et de façon détaillée sur toutes les questions d'ordre national.

S'agissant du débat constitutionnel bien que vous auriez dit qu'on parle de tout dans ces consultations sauf de ça.

Mais si on devrait donner notre point de vue sur ce sujet, nous vous dirons que nous sommes opposés à toute décision qui pourrait compromettre la paix sociale et impacter négativement l'avenir de la jeunesse.

Veillez agréer monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement l'expression de notre très haute considération.

Pour le Collectif



Le Président

IRAHIMA KALIL DIALLO



L'Afrique En Marche

ECONOMIE-SOCIETE-POLITIQUE
REPUBLIQUE DE GUINEE

(En Mouvement Nous Nous Prononçons)

Excellence Monsieur le Président Alpha Condé chef d'état,

Le moment est la bienvenue, nous saluons brièvement le changement de constitution en guinée grâce à votre soutien à la tête du département. Cet acte salubre, qui tranche dans 61 années d'indépendance, nous œuvrons les yeux sur les horizons nouveaux avec des propositions certes bénéfiques pour le peuple de guinée et son Gouvernement.

L'AFRIQUE EN MARCHÉ ne peut pas rester assis sans mot-dire car qui ne dit* mot * consent et nous serons accusé de ce silence coupable, nos remerciements à Monsieur le Président de la République, Pioneer incontournable du changement, la constitution, son changement entraîne irrévocablement de profond changement, au niveau de l'exécutif, le législatif et du peuple le référentiel suprême, l'artisan incontesté du développement.

La jeunesse, les femmes et les vieux constituent ces composantes

Clivage entre la Conception de l'Africain et les

autres peuples : le peuple africain analyse, sa situation et préfère se matérialiser en un autre peuple, grâce à sa spiritualité forte, à cause de l'hospitalité, l'africain n'a pas connu la guerre sanguinaire, l'Elite va vers l'Europe pour épouser leur culture et la technique européenne jusqu'au dernier moment de sa vie et finalement, en enrichissant lui par sa spiritualité l'occident, des informations de son peuple deviennent une culture de valeur pour l'occident et une arme contre nous africain, pour ce voir au milieu du peuple populaire européen après plusieurs générations d'hommes africain sortaient donc *Maitre formate* au service des occidentaux. Aminé qu'il est, de savoir-faire et du savoir être européen

L'AFRIQUE EN MARCHÉ

SBEHANZIN@GMAIL.COM TEL : 624 65 73 05 FACEBOOK.COM

TAOUYAH COMMUNE DE RATOMA



L'Afrique En Marche

**ECONOMIE-SOCIETE-POLITIQUE
REPUBLIQUE DE GUINEE**

Cette conception doit prendre fin par l'autorisation de **L HOMMACITE** et **HOMMANCE**. (Ci-joint) l'explication qui pourra nous faire éviter l'immigration anarchique pour nous et bénéfique pour l'Europe

Ce qu'on dit Aujourd'hui n'est pas conforme à ce que l'on fait.

L'Alphabet et la Parole :

Les Guinéens et les Africains doivent changer, l'alphabet colonial pour revenir à un alphabet africain authentique et riche, et obligatoire, comme base de la concorde entre eux.(progressivement)

Aucun peuple ne s'est jamais développé dans la langue des autres.

Tant que les africains s'instruiront dans l'alphabet colonial esclavagiste français, anglais ... ils perdront la prononciation de leur propre langue et le sens des choses.*

Ils seront culturellement anéantis en faveur d'un esclavage éternel pour ceux qui nous méprisent*

**EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE ALPHA CONDE CHEF D'ETAT,**

L'AFRIQUE EN MARCHÉ préviens, qu'il ne suffit pas d'être jeune pour Mieux faire, ni être opposant pour avoir raison ou être vertueux.

En effet, il appartient à la jeunesse d'aujourd'hui de comprendre que :

1-- ce n'est plus d'un homme-sauveur, fut-il baron politique, baron financier, pseudo-intellectuel, expert ou leader en tout genre qu'il nous faut. C'est toutes les voies maléfiques qui nous avaient leurrées.



L'Afrique En Marche

ECONOMIE-SOCIETE-POLITIQUE
REPUBLIQUE DE GUINEE

2--c'est d'une vision sociétale, claire, lisible, traçable par le peuple qu'il nous faut, pour conduire notre pays et notre continent vers une espérance nouvelle.

EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ALPHA CONDE CHEF D'ETAT

Dieu s'est départi de quelques-uns de ces droits en faveur des hommes les uns pour les autres. Ce sont des droits équilibrés et interdépendants.

Le plus important de ces droits reste celui du dirigeant sur les administrés et celui des administrés sur les dirigeants. Dieu en a fait une réciprocité et un appui pour la religion et la spiritualité

L'Afrique en Marche contribue un peu à l'ordre du jour et je souhaite aussi de vive voix vous parlez car je commence ma sensibilisation sur l'importance de l'humanité ou L hommance (feuille joint)

En résumé, **l'Afrique en Marche** espère que vous pouvez changer !

EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ALPHA CONDE CHEF D'ETAT,

Vous êtes du peuple a la base par votre manière de concevoir et d'analyses, cette sagesse innée en vous est vivement soutenue par le peuple de guinée, l'important c'est l'adaptation de la jeunesse à la réalité nouvelle.

QUE DIEU BENISSE LA GUINEE

Amen

L'AFRIQUE EN MARCHÉ

MOHAMED SENAINON BERETE

L'AFRIQUE EN MARCHÉ

SBEHANZIN@GMAIL.COM TEL : 624 65 73 05 FACEBOOK.COM

TAOUYAH COMMUNE DE RATOMA



L'Afrique En Marche

ECONOMIE-SOCIETE-POLITIQUE
REPUBLIQUE DE GUINEE

« L'Africain noir est le seul être au monde à qui l'on ait appris à se haïr totalement. Et qui l'a accepté. Il déteste tout ce qui fait sa spécificité d'homme. Il déteste sa couleur, la forme de son nez, ses cheveux, son nom, sa langue, toute sa culture, son histoire, sa cosmogonie, sa spiritualité, tout, il déteste tout cela ! Son unique rêve est de se transformer en l'autre, celui qui l'a colonisé, ou même celui qui ne l'a pas fait. Quand il ne rêve pas d'être européen, il veut être arabe. Certains veulent même être hindous, japonais, ou chinois, en adoptant les spiritualités de ces peuples. C'est faire injure à l'Africain que de lui demander de rester lui-même et d'améliorer ce qu'il est. » Citation



L'Afrique En Marche

ECONOMIE-SOCIETE-POLITIQUE
REPUBLIQUE DE GUINEE

Organe Directionnel :

L'organigramme de l'Afrique En Marche :

President: Mr. BERETE MOHAMED SENAINON

MEMBRES :

1--Makale Fofana

2--Fleur Ateba (Cameroun)

3--Mohamed Saidou Diane (Guinee)

4--Aicha kallo (Guinee)

5-Vack Willy (Centre Afrique)

6-Fatou Ndiaye (Senegal)

7-Cherif Mohamed kader

8-Soro Dotele Osiris (cote d'ivoire)

9-Sidi Ibrahim Diane

L'AFRIQUE EN MARCHÉ

SBEHANZIN@GMAIL.COM TEL : 624 65 73 05 FACEBOOK.COM

TAOUYAH COMMUNE DE RATOMA

RESEAU GUINEEN DES ORGANISATIONS DES PERSONNES HANDICAPEES
POUR LA PROMOTION DE LA CONVENTION SUR LES DROITS DES
PERSONNES HANDICAPEES (ROPACIDPH)



Egalité et pleine participation pour tous

MEMORANDUM A SEM LE PREMIER MINISTRE RELATIF AUX
CONSULTATIONS NATIONALES

28 Septembre 2019

Excellence Monsieur le premier Ministre,

Le Réseau Guinéen des Organisations des Personnes handicapées pour la Promotion de la Convention Internationale sur les Droits des Personnes handicapées (ROPACIDPH) est une la seconde organisation faitière des personnes handicapées du pays composée de soixante-quinze (75) associations de personnes handicapées toutes catégories de handicaps confondus sur toute l'étendue du territoire national.

Nous vous présenterons trois (3) sujets :

1. Représentation des personnes handicapées dans les structures de prise de décisions
2. Mise en place du Conseil National Indépendant du Handicap (CNIH)
3. Le débat sur la constitution

I – Représentation des personnes handicapées dans les structures de prise de décisions à tous les niveaux :

Nous personnes handicapées sommes des citoyens à part entière de la nation Guinéenne. Nous participons activement au développement socio – économique et culturel de notre pays et accomplissons nos devoirs civiques. Cependant, nous ne sommes pas encore représentés dans les structures de prises de décisions.

Pour rappel, dans le Plan d'Action Continental de la Décennie Africaine des Personnes Handicapées, adopté par la 38^{ème} session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine qui s'est tenue en juillet 2002 à Durban, Afrique du Sud, au niveau de l'objectif 3, les pays africains se sont fixés comme objectifs d'assurer la « Promotion de la représentation des personnes handicapées dans toutes les structures gouvernementales de prise de décision ».

Aujourd'hui, partout en Afrique y compris dans les pays voisins, il existe depuis plus d'une décennie, un poste de Ministre Conseiller spécial du Président de la République chargé des questions des personnes handicapées. Certains pays africains ont fait beaucoup mieux en nommant en plus du Ministre Conseiller spécial du Président de la République, soit des Ministres délégués à la protection sociale, soit des vices – Ministres à la protection sociale et à la solidarité, soit des Secrétaires d'Etats chargés des personnes handicapées. En plus tous les services dédiés aux personnes handicapées sont dirigés majoritairement par des personnes handicapés dans ces pays.

Notre pays est à ce jour, le seul qui n'a pas encore pourvu ce poste de Ministre Conseiller du Président de la République ni nommé des personnes handicapées à de hautes fonctions politiques et administratives. Pourtant notre pays a dirigé et continue de dirigé des organisations panafricaines et sous régionales de personnes handicapées, preuve de la

confiance que la communauté internationale des personnes handicapées portant en certains fils valeureux de notre pays.

La possibilité de prendre part aux affaires publiques de son pays est un droit imprescriptible à tous les citoyens. Il faut impérativement reconnaître le droit des personnes handicapées à représenter elles - mêmes, leurs propres intérêts et de renforcer leur capacité de participer à la prise de décision. Il appartient aux personnes handicapées de formuler elles - mêmes les questions qui les concernent et de militer pour des reformes qui leur permettrons de s'épanouir et de vivre de manière indépendante dans leur société.

Nous demandons au Gouvernement de se penche sur cette situation et nous donner un début de satisfaction avant la célébration de la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre 2019.

II - Mise en place du Conseil National Indépendant du Handicap (CNIH)

Notre pays est partie prenante à de nombreux textes juridiques régionaux et internationaux dont la dernière est la Convention sur les droits des Personnes handicapées adoptée et promulguée par la loi L/2007/019/AN du 22 Novembre 2007 et ratifiée par notre pays le 8 février 2008.

L'article 33 de ladite convention stipule que :

1. Les États Parties désignent, conformément à leur système de gouvernement, un ou plusieurs points de contact pour les questions relatives à l'application de la présente Convention et envisagent dûment de créer ou désigner, au sein de leur administration, un dispositif de coordination chargé de faciliter les actions liées à cette application dans différents secteurs et à différents niveaux.
2. Les États Parties, conformément à leurs systèmes administratif et juridique, maintiennent, renforcent, désignent ou créent, au niveau interne, un dispositif, y compris un ou plusieurs mécanismes indépendants, selon qu'il conviendra, de promotion, de protection et de suivi de l'application de la présente Convention. En désignant ou en créant un tel mécanisme, ils tiennent compte des principes applicables au statut et au fonctionnement des institutions nationales de protection et de promotion des droits de l'homme.

En application de ces deux dispositions partout dans le monde on a assisté à la création et la mise sur pied :

- D'un comité national multisectoriel de coordination des actions en faveur en faveur des personnes handicapées qui regroupe les principaux Ministères et autres organismes publics concernés par la dimension handicap ;

- D'un Conseil National Indépendant du Handicap composé uniquement d'experts handicapés chargés de suivre l'application des textes juridiques spécifiques aux personnes handicapées et de donner des avis consultatifs au Gouvernement, aux collectivités locales, aux entreprises publiques et privées.

Ce second organe est constitutionnel partout dans le monde.

Dans le cadre de l'adoption des textes d'application de la loi L/2018/021/AN du 15 Mai 2018, les projets de décrets de ces deux organes seront bientôt soumis en Conseil des Ministres par Mme la Ministre de l'Action Sociale en vue de leur adoption.

Nous souhaitons que ces textes ainsi que la mise en place de ces organes soit effectif au plus tard le 3 Décembre 2019.

III – DEBATS SUR LA CONSTITION :

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur quelque chose dont a pas vu et pris connaissance. Mais s'il s'agit d'un débat axé sur la nécessité de la révision de la constitution ou de l'adoption d'une nouvelle constitution nous pouvons nous prononcer.

Toute constitution peut faire l'objet d'amendements pour corriger les insuffisances. On peut procéder à une révision constitutionnelle pour amender les dispositions nécessitant une amélioration. Car aucune constitution n'est figée. Cependant, il y a des intangibilités dans toute constitution qu'il convient de respecter afin de préserver la paix et la stabilité sociale dans le pays.

En cas de troubles sociaux graves voir de conflits armés, nous personnes handicapées sommes les premières victimes car on n'a pas où aller. Nous demandons donc au Président de la République de s'inscrire dans la logique de son discours à la nation du 4 septembre 2019 sur la nécessité de préserver un climat de paix, la cohésion et la quiétude sociale dans le pays.

Nous vous remercions de votre précieuse attention





MOUVEMENT DES JEUNES PATRIOTES DE GUINEE (M.J.P.G)

Plateforme nationale de la société civile guinéenne

AN°/6164/MATD/CAB/SERPROMA/2013

Commune de Matoto Conakry-République de Guinée

Email : mojepguinée@gmail.com Tel : 629-900-542

RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS NATIONALES

Le Mouvement des jeunes Patriotes de Guinée (MJPG), plateforme nationale de la société civile guinéenne, conscient des faiblesses de la constitution de mai 2010 et convaincu que le salut de notre République passe impérieusement par une réforme institutionnelle sérieuse et non complaisante, partage avec conviction l'idée d'adoption d'une nouvelle constitution mieux adaptée à nos réalités et qui prenne en compte les préoccupations des guinéens.

Le MJPG considère ces consultations comme une grande opportunité pour tous les patriotes guinéens de dire ce qu'ils voudraient que notre République soit. Pour sa part, il fait les recommandations suivantes :

I- SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL

- ✓ Le nombre des institutions constitutionnelles doit être réduit. Pour un pays comme le notre avec des ressources limitées, il serait mieux de ne consacrer que des institutions utiles. A ce titre nous suggérons le renvoi de la cour constitutionnelle et la cour des comptes au sein de la cour suprême dont elles pourraient devenir désormais des chambres.
- ✓ La consécration du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) pour assurer l'autonomie et l'unité d'action de la jeunesse.
- ✓ L'accompagnement de la société civile à travers une subvention votée dans le budget national pour lui permettre de bien jouer son rôle de veille et d'alerte avec responsabilité et conséquence.
- ✓ Le renforcement de l'autonomie des collectivités locales pour plus de développement à la base en permettant aux communes d'adopter des politiques qui leur sont propres mais qui n'affectent pas la politique de développement établie au plan national.

II- SUR LE PLAN POLITIQUE

- ✓ Les conditions de préséidentiability sont légères. Elles doivent être strictes et rigoureuses pour éviter la banalisation de la fonction suprême du pays. Pour cela, il faut :
 - Examiner la probité morale des candidats qui prétendent être dans la course ;
 - Instaurer le système de parrainage pour chaque candidature ;
 - Interdire la candidature des guinéens qui détiennent d'autres nationalités.
 - Fixer l'âge maximum des candidats à 65 ans.
- ✓ Les candidatures indépendantes tant au niveau local que national doivent être consacrées pour désormais éviter la dictature des partis politiques.
- ✓ Le nombre de mandats présidentiels ne doit pas être fermé. Un Président efficace pourrait se voir bloqué par la loi, ce qui pourrait être regrettable. Il faut donc laisser au peuple le soin de décider au moment opportun.
- ✓ L'institution du bipartisme pour ainsi régler le problème de l'ethnie et de la communauté.

III- SUR LE PLAN SOCIAL

- ✓ Les actes et propos ethniques doivent être élevés au rang des crimes et sanctionnés comme tels parce qu'ils constituent la base des problèmes guinéens.
- ✓ La suppression des coordinations régionales qui sont aujourd'hui devenues des instruments de division et l'interdiction de toute organisation à base communautaire
- ✓ L'imposition à tous les membres du gouvernement ainsi qu'à tous les chefs des institutions républicaines d'être en Guinée avec leurs familles au moment de l'exercice de leurs fonctions.

Fait à Conakry, le 01 Octobre 2019

Le bureau exécutif



Reçu le 07/10/19 1165

DECLARATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE GUINEE

Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement,

En ce moment décisif, nous venons au nom de l'ensemble des retraités de Guinée des secteurs public, mixte et privé nous acquitter d'un devoir légitime en tant que citoyens guinéen jouissant de nos droits civiques. Loin d'être fortuite, notre présence ici s'inscrit dans le cadre du respect de nos engagements envers le Gouvernement dont nous sommes tributaires et partenaires privilégiés d'une part et la société dont nous sommes partie intégrante d'autre part.

Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, nous sommes porteurs du message de l'ensemble des retraités de Guinée tout secteur confondu membre de l'Association Nationale des Retraites de Guinée représentées dans chaque commune et préfecture de la Guinée par une antenne et n'ayant aucun caractère syndical ni ethnique.

Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, vous nous permettrez avant tout de vous adresser notre profonde gratitude pour la marque de sympathie dont nous sommes ici l'objet de votre part et nos compliments pour la confiance que son Excellence Monsieur le Président de la République Chef de l'Etat, le Pr. Alpha Condé a placée en vous pour la résolution de cette épineuse question.

Notre Association, fidèle à ses engagements vient répondre à l'appel lancé par son Excellence Monsieur le Président de la République. En tout état de cause, notre Association qui est l'émanation de son programme de société reste et demeure un partenaire privilégié et outil supplémentaire du Gouvernement.

Les retraites de Guinée, tous secteurs confondus, tous tributaires de Gouvernement et de Patronat se réjouissent à plus d'un titre des actes concrets que pose le Gouvernement. Notre souhait le plus ardent, est de jouir aisément de notre retraite, accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de son programme de développement national à l'instar de nos pairs des autres pays où la primauté est donnée aux retraités dans certains domaines dans le Gouvernement, à l'Assemblée Nationale et dans les Institutions Républicaines.

Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, en réponse aux préoccupations de l'heure concernant la révision ou non de la Constitution,

NOUS RETRAITES DE GUINEE saluons avec enthousiasme la proposition de révision de la Constitution.

NOUS RETRAITES DE GUINEE soutenons fermement et solennellement la révision de la constitution et sa mise à Referendum.

NOUS RETRAITES DE GUINEE demandons à être associés pour la révision de la constitution afin que soient prise en compte nos préoccupations.

Nous rêvons de voir un retraité jouir aisément de sa retraite.

Nous rêvons de voir un retraité associé à des commissions de travail pour participer au développement harmonieux de la Nation et à la revalorisation de nos coutumes et mœurs ancestrales.

Conakry le 27 Septembre 2019

Pour l'Association

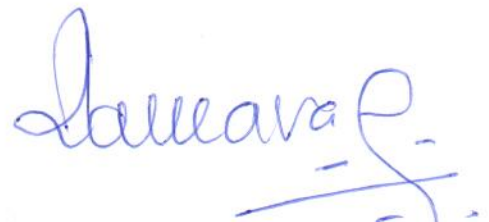
Fassouma Camara



Président général
de l'Association

622-31-95-37

661 95 18 6



Elhadj Moustapha Camara

Chargé de Mission

664-54-48-12

624-39-03-43

**MOUVEMENT
CAFE INDUSTRIE**
« Le Peuple est souverain »

Déclaration

- ❖ Vu la légitime et légendaire aspiration du peuple de Guinée à la liberté ;
- ❖ Vu les principes régaliens de notre République garantissant la liberté sous toutes ses formes ;
- ❖ Vu le contenu de l'accord de Ouagadougou en 2010 entre tous les acteurs Socio-Politiques de notre nation qui stipule que :
Le futur Président de la République à la suite des élections Présidentielles de 2010 aura la mission de doter la Guinée d'une nouvelle constitution votée par le peuple ;
- ❖ Vu la portée démocratique de l'adresse du Chef de l'état à la nation à l'occasion du 61^{eme} anniversaires de notre souveraineté donnant mandat au premier Ministre chef de Gouvernement d'organiser les consultations nationales ;
- ❖ Nous, membres du mouvement « **CAFE INDUSTRIE** » fideles aux idéaux de paix, de justice, et de développement prôné par le patriote bâtisseur Professeur **ALPHA CONDE**, soutenons inconditionnellement et de façon irréversible le référendum proposé

❖ Par conséquent, nous lançons un appel fraternel aux Guinéennes et aux Guinéens de tous les bords pour la consolidation de la solidarité, gage du progrès amorcé par le Président **ALPHA CONDE** depuis 2010.

Vive la nouvelle constitution

Vive le peuple de Guinée

Vive le Président ALPHA CONDE

Vive le mouvement « **CAFE INDUSTRIE** »

Je vous remercie

Le Président

Mamady NABE

Tél : 628 33 36 69



Conakry, le 04 Octobre 2019

Réf N° 0014/PR/JUSENA/2019

Objet : Soutien à la révision de la Constitution

A

**Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre, Chef du Gouvernement**

Excellence,

De notre constat fait des récents travaux relatifs à la révision de la Constitution, il est tout à fait plausible de déduire que ce besoin tient incontestablement dans la force du Peuple de Guinée.

La vision des Autorités en la matière est de doter notre Pays, d'une Constitution adaptable aux réalités contemporaines, ainsi qu'en ont procédé plusieurs contrées convoitées en ce jour même, par une large couche des Guinéens.

JUSENA étant une organisation des Jeunes trouve que :

- La Constitution n'est pas l'émanation du peuple, car rédigée pendant une période de transition, elle ne peut qu'être évolutive ;
- Elle ne parle pas de la parité entre homme et femme qui constitue une préoccupation du monde entier ;
- Elle ne prend pas compte de la valeur intrinsèque de la Jeunesse ;
- La réorganisation des institutions Républicains et le nombre des différentes élections à effectuer couvrent au 1/3 la durée du mandat présidentiel. Ce qui ne permet pas au Président de la République de faire face de façon idoine au développement du Pays.

Aussi, condamnons-nous, cette frange de la population qui voit cette démarche autrement, faisant semblant d'ignorer les principes de la Démocratie.

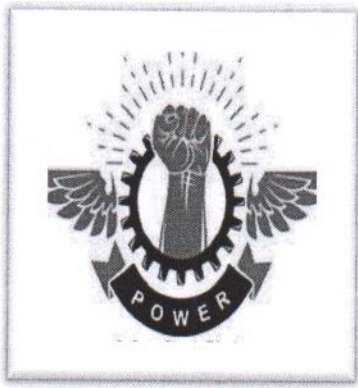
Excellence,

Par la constance de cette pensée immuable et patriotique, JUSENA dit OUI pour l'adoption d'une nouvelle Constitution.

Nous vous prions, **Excellence**, de bien vouloir partager l'expression de nos profonds sentiments.

La Présidente
La
Présidente
M^{me} **GAMARA MAGBE**





<Mouvement DEGAGISME, est un mouvement citoyen et politique crée par les dignes filles et fils du pays, issus de toutes les couches sociales, qui regroupe à son sein plus de 3.000 membres actifs sur toute l'étendue du territoire nationale, ayant pour but la lutte contre la mal gouvernance, la promotion d'un Etat de droit, la défenses des acquis démocratiques>

MOUVEMENT DEGAGISME

Siege Tombolia / Matoto

Contact . 620618438 / 622154117.

Reference. 096-10 -19

OBJET . Lettre ouverte à son excellence Monsieur le premier Ministre, chef du gouvernement

A

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Chef du gouvernement

Monsieur,

Suite à l'adresse à la nation du président de la république en date du 04 septembre 2019, dans laquelle il vous a été mandaté de conduire les consultations nationales inclusives sur la vie de la nation, relative

- Au processus électoral.
- La dotation de la Guinée d'une nouvelle constitution

Le **mouvement DEGAGISME** tient à rappeler que les élections législatives devraient avoir lieu courant 2018 s'il y avait une volonté politique de la part du gouvernement.

Cependant, à la suite de votre entretien avec la **CENI**, la date du 28 décembre 2019 a été proposée pour l'organisation des élections législatives, annoncée par son président.

Ainsi, nous **Mouvement DEGAGISME**, prenons acte de cette date d'aller aux élections si toutes les conditions préalablement définies par les experts sont respectées, pour une élection transparente, crédible, apaisée et acceptée par tous.

Excellence Monsieur le premier Ministre, chef du gouvernement, en ce qui concerne la dotation de la Guinée d'une nouvelle constitution, le **Mouvement DEGAGISME** voudrait également se saisir de cette opportunité pour éclairer la lanterne de l'opinion nationale et internationale sur sa position qui est le respect scrupuleux des articles intangibles de notre constitution en vigueur, à savoir l'article 27 et 154.

Par contre, à la différence d'un changement constitutionnel, nous soutenons de l'autre part une révision constitutionnelle dans les règles de l'art pour l'adopter aux réalités évolutives de notre société.

Excellence Monsieur le premier Ministre, chef du gouvernement, les Guinéennes et Guinéens sont à l'attente d'un Etat de droit, d'une société de justice et d'un pays qui avance réellement sur le chemin de développement et de la vraie démocratie.

Le **Mouvement DEGAGISME**, souhaiterait que le dialogue soit organisé sur les questions de premiers plans, à savoir.

- La dégradation du système éducatif qui a atteint son plus bas niveau ¹
- Le chômage des jeunes qui n'ont le choix que le sous-emploi et l'immigration clandestine
- La pauvreté²
- Le délabrement de nos infrastructures routières.
- Le renforcement des capacités de nos institutions
- La liberté de la presse.
- Le respect des droits de l'homme.
- La lutte contre l'impunité, la corruption, l'insécurité.
- La règlementation de la circulation routière.
- Une politique juste et ferme pour l'assainissement de la ville de Conakry.

Excellence Monsieur le premier Ministre, chef du gouvernement, nous souhaiterons pour finir, en cas d'une révision constitutionnelle, être impliqués pleinement dans le processus pour défendre la cause de notre génération.

A rappeler que le **Mouvement DEGAGISME**, est un mouvement citoyen et politique crée par les dignes filles et fils du pays, issus de toutes les couches sociales, qui regroupe a son sein plus de 3.000 membres actifs sur toute l'étendue du territoire nationale, ayant pour but la lutte contre la mal gouvernance, la promotion d'un Etat de droit, la défenses des acquis démocratiques...

Fait à Conakry, le 04 octobre 2019

LE VICE - PRESIDENT



Mr TRAORE Aly



LE SECRETAIRE General



THIAM Oumar

1

« Le DEGAGISME » est un mouvement citoyen et politique qui se veut un instrument de pression politique pour le respect stricte des règles et lois constitutionnelles, des institutions républicaines, des droits et des libertés fondamentales



UNION NATIONALE DES DIAMANTAIRES
ET ORPAILLEURS DE GUINÉE

UNADOR GUINÉE

ARRETE A/ N° 7090/ MATD/ CAB/ CERPROMA

Conakry, le 03 Octobre 2019

A

N°.../UNADOR/2019

**Monsieur le Premier ministre
Chef du gouvernement**

**Objet : Avis des diamantaires sur la
Tenue des élections législatives et le
Referendum**

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément à votre programme de consultation des institutions de la République et des acteurs sociaux, sur instruction du Président de la République.

J'ai de venir par la présente, vous transmettre l'avis et suggestions de l'**UNADOR-GUINEE**.

Notre organisation, sous la dénomination de l'union Nationale des diamantaires et orpailleurs de Guinée (**UNADOR-GUINEE**), a tenue une série de concertations élargie de ses membres à la base.

Pour recueillir leurs avis et suggestions, sur les questions majeures de société de notre pays.

Notamment :

- 1- Le referendum pour une nouvelle constitution, et,
- 2- La tenue des élections législatives à la date du 28 Décembre 2019.

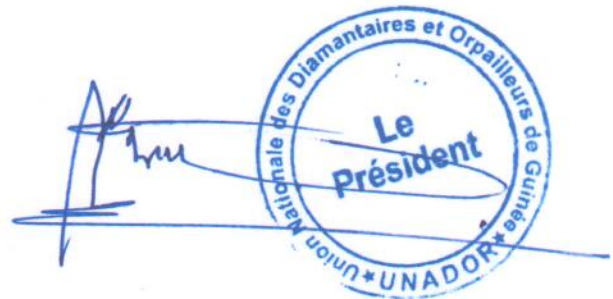
UNADOR-GUINEE, étant une organisation à vocation économique sur mandat de ses membres, trouve opportun d'exprimer son adhésion avec avis favorable à l'organisation d'un referendum, pour une nouvelle constitution.

En ce qui concerne les élections législatives, le 28 Décembre 2019. Nous n'opposons aucune objection face aux prérogatives d'une instance en charge des élections en Guinée la (**CENI**).

Par conséquent, nous recommandons d'être associés à la commission de rédaction de la nouvelle constitution.

Vous en souhaitant bonne réception, Monsieur le Premier Ministre, veuillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

LE PRESIDENT



Monsieur Aly BERETE

Vendredi 4 octobre

Noms

	ORGANISATIONS & Fonctions	CONTACT
1) BERETE ALY	Président UNADOR-Guinée	628 25 11 25
2) KOUROUMA Cheick Bandian	S/G - II -	622 33 82 65
3) Balla KEÏTA	Membre B.E - II -	622 48 06 51
4) Djibril CAMARA	Membre - - II -	622 53 15 45
5) Mohamed Keita	membre - II -	622 56 04 76
6) Diassé Jory	- II - Membre	622 98 93 47



Plateforme

Mouvement pour la Défense des Acquis de la Mouvance (MODAM)

Conakry, le 03 Octobre 2019

Le Président

A

**Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement**

Suite au communiqué de la Primature relatif aux consultations nationales prononcé par le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, la plateforme MODAM (Mouvement pour la Défense des Acquis de la Mouvance) souhaite donner son avis sur les deux sujets de préoccupations nationales en République de Guinée.

En ce qui concerne la date de l'organisation des élections législatives, la plateforme se dit favorable à cette date puisqu'elle a été annoncée par l'Institution habilitée à organiser les élections dans notre pays.

Quant au point relatif au principe de référendum nous disons être également favorable à l'organisation d'un référendum pour l'adoption d'une nouvelle constitution dans la mesure où celle existante n'est pas légitime et ne répond pas aux aspirations du peuple pour le développement harmonieux de notre cher pays.

Pour la nouvelle constitution, MODAM propose de :


- ✓ Fixer la durée du mandat du Président à sept (07) ans renouvelable.
- ✓ Définir le nombre de députés uninominaux conformément à la taille et à la démographie de la commune/Préfecture.

Veillez recevoir Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre franche collaboration.

Pour la plateforme MODAM

P/O Le Vice-Président

Mathieu BEAVOGUI


664 26 15 47 / 657 26 15 47



MOUVEMENT DES PATRIOTES POUR LE RENOUVEAU

Réf: MPR/002/PR/10/2019Conakry

LA PRESIDENTE

A

Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre, Chef du Gouvernement de la
République de Guinée

Objet : Déclaration en faveur de
la nouvelle Constitution

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Nous membres du Mouvement des Patriotes pour le Renouveau (MPR),
venons par la présente vous faire part de notre position de doter notre
pays (République de Guinée) d'une nouvelle constitution.

En effet, cette position se justifie, d'une part, par notre préoccupation d'être
soumis à une constitution de transition, d'autre part, permettre au
législateur de régler des graves anomalies que comporte l'actuelle
constitution dans son application.

Il faut noter que ces anomalies sont d'ordre formel et fondamental dont la
seule révision ne pourra pas nous permettre de nous en sortir à cause des
liaisons des différents articles, alinéas qui la composent.

Dans l'espoir que notre position retiendrait votre haute attention, nous
vous prions de recevoir nos considérations distinguées.

Madame Hélène R KEITA



NOTE

A la haute attention de Monsieur le Premier Ministre

A/S : - De l'élaboration d'une nouvelle constitution

En répondant à l'appel de Monsieur le Président de la République, le Professeur Alpha CONDE,

Je prends l'entière liberté de soumettre à votre auguste appréciation, ma modeste contribution s'articulant sur la limitation du nombre des Partis Politiques dans notre pays

Force est de reconnaître qu'en 60 ans d'indépendance, notre pays a été dirigé par 3 grands Partis :

Le PDG-RDA, Le PUP, et le RPG AEC

Bon nombre de guinéens que nous sommes a, à un moment donné de notre histoire, eu à se retrouver dans l'un ou l'autre de ces Partis.


Osons avouer que la prolifération des Partis Politiques à la faveur d'une Démocratie trop libérale, ne nous a pas aidé dans la consolidation de notre tissu social

Au regard de ce que nous traversons de nos jours, soyons concrets, limitons-nous à ces trois partis qui ont eu la lourde tâche de présider aux destinées de notre pays

Invitons l'ensemble des acteurs politiques à méditer sur cette assertion et adopter des réformes au sein de ces Partis afin que chacun des guinéens au gré de son obédience, puisse se reconnaître librement dans l'un ou l'autre de ces partis agréés dans la nouvelle constitution et y accomplir ses droits et devoirs en toute liberté.

En attendant de vous faire tenir d'autres réflexions touchant la vie de notre nation,

Daignez trouver-ci, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance renouvelée de ma haute et déférente considération.


TOURÉ A.H. G. S. D. Alpha
Tel = 628181204